



Économie circulaire  
des résidus hydrocarbonés

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE **2021**

<b>Déclaration du Président</b>	<b>3</b>	Analyse du cycle Carbone	<b>27</b>	<b>Parties Prenantes &amp; Gouvernance</b>	
<b>Présentation de l'entreprise</b>	<b>4</b>	Émissions	<b>28</b>	<b>Axe 1 : Écosystème professionnel</b>	<b>55</b>
<b>Le Développement Durable chez Ecoslops</b>		Energie	<b>29</b>	Parties prenantes	<b>56</b>
Principes, vision & valeurs	<b>6</b>	Eau & effluents	<b>30</b>	Ecoslops loves its stakeholders	<b>49</b>
Gouvernance de la RSE	<b>7</b>	<b>Axe 3 : Préserver</b>	<b>32</b>	Communautés locales & DH	<b>57</b>
Évaluation des performances	<b>10</b>	Ressources	<b>32</b>	Questions relatives aux consommateurs	<b>59</b>
Contribution aux ODD de l'ONU	<b>12</b>	Biodiversité	<b>34</b>	<b>Axe 2 : Éthique et gouvernance</b>	<b>66</b>
<b>Environnement</b>		<b>Social</b>		Le Conseil d'administration	<b>67</b>
<b>Axe 1 : Prévenir les pollutions</b>	<b>17</b>	<b>Axe 1 : La sécurité, éternelle priorité</b>	<b>37</b>	Ethique des affaires	<b>68</b>
Présentation de l'activité	<b>18</b>	Politique et management	<b>37</b>	Communication	<b>71</b>
Nos technologies de revalorisation	<b>21</b>	Indicateurs Santé & Sécurité	<b>41</b>	<b>Chiffres économiques clés</b>	<b>72</b>
Actualité du secteur	<b>23</b>	<b>Axe 2 : Diversité &amp; Égalité des chances</b>	<b>44</b>	<b>Méthodologie</b>	
Matériaux	<b>24</b>	Indicateurs emploi & conditions de travail	<b>48</b>	Notes méthodologiques	<b>74</b>
Utilisation durable des ressources	<b>25</b>	<b>Axe 3 : Bien-être et QVT</b>	<b>50</b>	Table de correspondance	<b>76</b>
<b>Axe 2 : Produire à bas carbone des carburants de transition</b>	<b>26</b>	Développement des compétences	<b>52</b>	Glossaire	<b>81</b>

# SOMMAIRE



# L'heure de la transition énergétique

Les énergies fossiles n'auront plus leur place dans le mix énergétique du futur, nous le savons. Mais notre mission reste essentielle au temps présent. En attendant le développement et la généralisation d'énergies plus propres et moins émettrices de CO<sub>2</sub>, nos bateaux, nos avions, nos camions, nos voitures et nos industries continuent de fonctionner avec des hydrocarbures. Et d'émettre des déchets.

Devrions-nous ignorer et brûler ces déchets (en émettant au passage des émissions bien plus polluantes que le CO<sub>2</sub>!) alors qu'il est possible de leur donner une seconde vie pour ne pas mettre davantage d'énergie fossile sur le marché ? Une énergie indispensable au fonctionnement de nos économies, ce que n'ont pas manqué de souligner les récents événements en Europe.

Non, car c'est l'heure de la transition énergétique.

Chez Ecoslops, nous ne cherchons pas à mettre sur le marché de nouvelles énergies fossiles extraites du milieu naturel, mais à recycler et revaloriser, de la manière la moins émettrice possible, des déchets dangereux et polluants en nouveaux carburants dont notre économie a toujours besoin.

L'ouverture de notre activité au traitement des huiles de vidange - grâce à la Scarabox, dont la première sera très prochainement installée au Cameroun - ne fait qu'accroître notre potentiel de recyclage de résidus hydrocarbonés et de production de carburants de transition plus «responsables» car produits à bas carbone. En créant de la valeur à partir de ces déchets, nous incitons aussi leurs producteurs à les faire collecter plutôt qu'à s'en débarrasser de manière parfois irresponsable, au détriment de la santé des populations et de la biodiversité.

Notre activité prend en cette période tout son sens. Ensemble, œuvrons pour une transition énergétique pragmatique et responsable.



Vincent Favier,  
Président Directeur Général

# Ecoslops

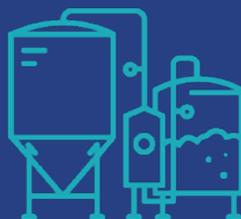
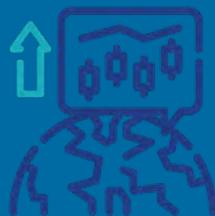
## En bref

au 31/12/2021

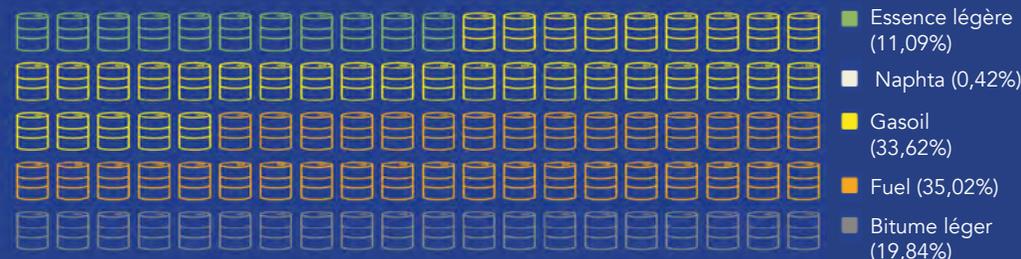


Société Anonyme au capital de 5 180 576 €  
Créée en 2009  
**Siège social**  
7, rue Henri Rochefort  
75017 - Paris - France

Société cotée sur  
**Euronext growth**  
Code ISIN : ALESA  
Eligible PEA-PME et FCPI  
Chiffre d'Affaires : 12,4M€  
Capitalisation boursière : 44,7M€



### Production de carburants et bitume recyclés



### Sites d'activités



Total des résidus recyclés

**137 263**  
tonnes



**51**

personnes  
(50,5 ETP)

dont :

**0** CDD **1** temps partiel  
(choisi)

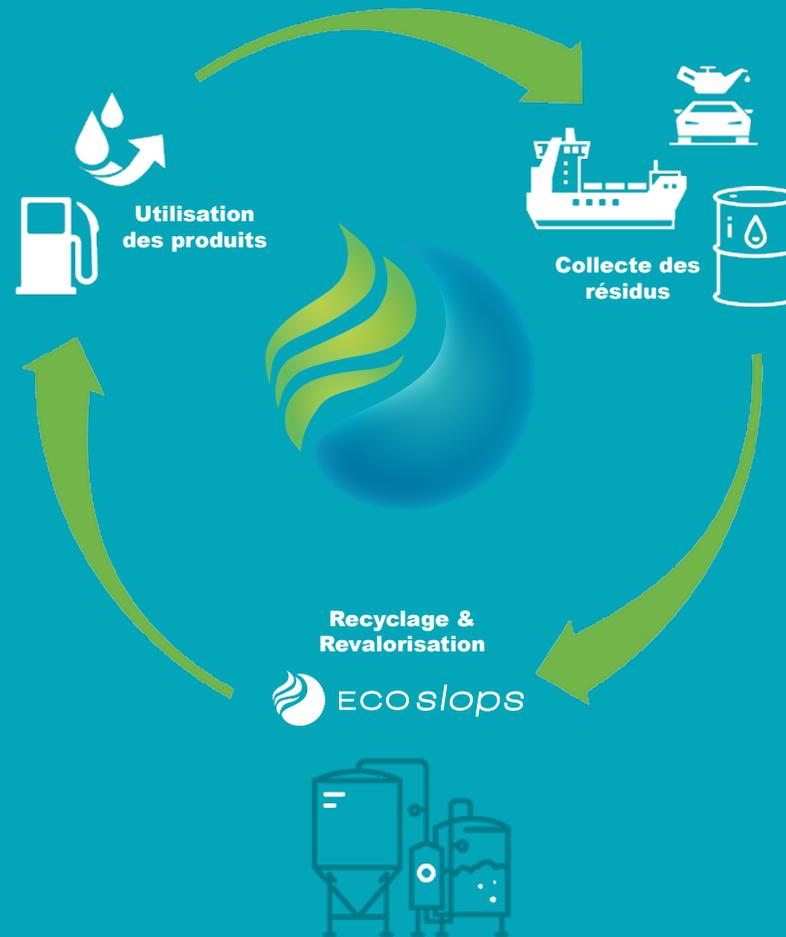


- Femmes employées (18%)
- Femmes cadres (4%)
- Hommes employés (49%)
- Hommes cadres (29%)

# Notre business model : l'économie circulaire des résidus hydrocarbonés

## Ressources

Investissements en capital, liquidité, dette
Équipements, infrastructures de collecte des déchets et de production énergétique
Expertise industrielle, financière et technique
Compétences, flexibilité, attractivité et rétention des talents sans discrimination. Attention particulière portée à la sécurité et au bien-être
Partenariats long terme fournisseurs et clients. Dialogue engagé avec les parties prenantes de l'entreprise
Technologie innovante de recyclage des résidus hydrocarbonés, permettant la fabrication à basse intensité carbone de nouveaux produits à très faible empreinte matière



## Création de valeur

Optimisation de la valeur des actifs, salaires, retombées économiques dans les communautés locales
Innovation, amélioration de l'empreinte environnementale et du cycle de vie des matières premières
Anticipation de l'évolution marché, usages et technologies. Participation à la transition énergétique
Développement des compétences pour tous. Qualité de vie au travail
Soutien à l'économie locale et lien structurant avec les parties prenantes
Économie circulaire, réduction de l'empreinte carbone et environnementale de produits énergétiques. Lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans le milieu naturel. Préservation de la biodiversité

Financier
  Industriel
  Intellectuel
  Humain
  Relationnel
  Naturel

# Notre conception du Développement Durable

## Principes, gouvernance & engagements

Ecoslops a défini collaborativement et validé avec le Conseil d'administration la mission et les valeurs durables qui définissent sa raison d'être.

### 6 valeurs centrales

- L'ouverture d'esprit
- La polyvalence
- L'implication
- La sensibilité écologique
- L'exemplarité
- L'esprit d'équipe



### Une vision

Toute ressource doit être optimisée. La revalorisation des déchets hydrocarbonés doit faire partie intégrante de la transition énergétique.

**Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions.**

**Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de nouveaux produits énergétiques.**



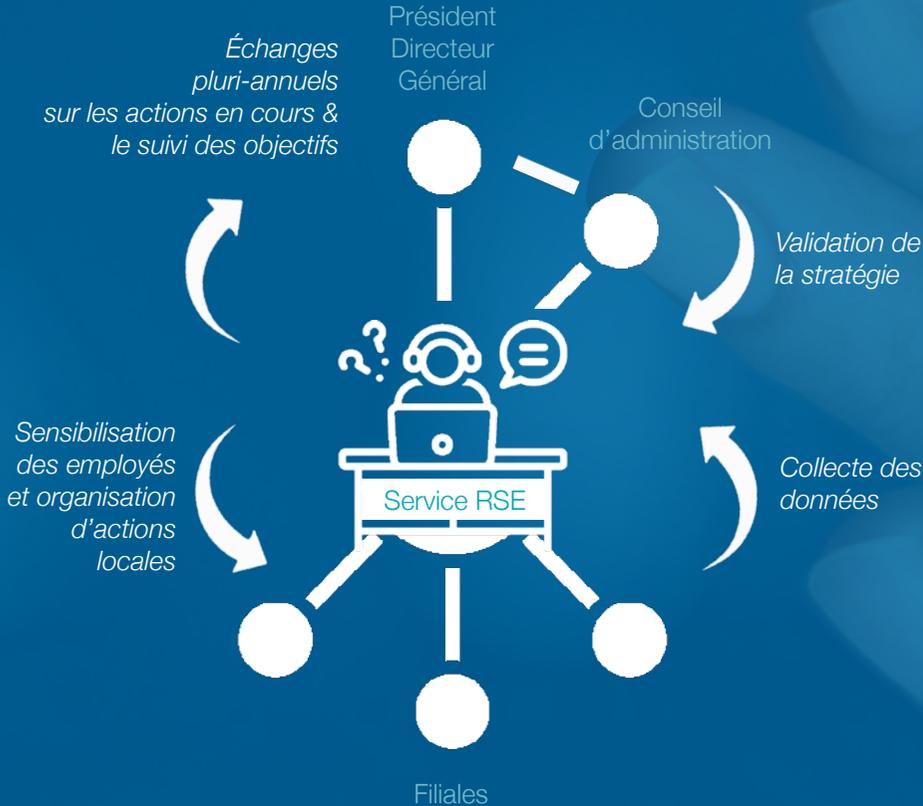
Une mission



# Gouvernance & Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Les informations RSE de l'entreprise, collectées et analysées en circuit court, sont publiées sur une base volontaire et présentées au Conseil d'administration une à deux fois par an pour rendre compte des avancées et valider les orientations stratégiques.

Ce rapport est également approuvé par le Comité de direction.



# Impacts, risques et opportunités

Ecoslops, avec l'aide de parties prenantes de divers horizons, a répertorié et analysé ses principaux impacts, risques et opportunités en matière d'environnement, de gouvernance et d'enjeux sociaux et sociétaux pour couvrir l'ensemble des domaines prioritaires de l'ISO 26000.

## Approche en matière de gestion des risques, précautions pour protéger l'environnement

Ecoslops fait fonctionner ses installations dans des plages de fonctionnement connues, validées et encadrées par les meilleurs standards, avec des produits toujours identiques. Toute évolution est testée en amont dans un cadre spécifique dédié. L'entreprise ne s'expose à aucun risque inconnu dans le cadre de sa production.

Extrait du Rapport de Gestion, rubrique n°16 facteurs de risques :

Risques liés aux opérations	
HSE : risque d'accident majeur ou d'atteinte aux tiers et à l'environnement	Ecoslops s'est doté de procédures et d'outils d'évaluation régulière et de mitigation des risques en matière de sécurité, santé et environnement. Les opérations sont ainsi à la fois soumises aux procédures internes au groupe (Politique environnementale, règles d'or en matière de sécurité et plan de prévention des accidents majeurs (PPAM)) et aux procédures et moyens HSE des sites de TotalEnergies et APS (notamment pour les moyens incendie).
Intégrité et Ethique des affaires	L'environnement de contrôle interne s'appuie en premier lieu sur le Guide de bonne conduite qui se décline dans les domaines de l'intégrité (compliance, fraude et corruption), du respect des droits humains, ainsi que de l'environnement et de la santé.

L'extrait de la zone supérieure droite de la matrice de matérialité ci-après rend compte des enjeux majeurs mis en lumière par cette analyse.

IMPORTANCE DE L'IMPACT POUR LES PARTIES PRENANTES



IMPORTANCE DE L'IMPACT POUR L'ENTREPRISE

Enjeux prioritaires	Objectifs 2021-2023	Progression fin 2021	Principales réalisations 2021	Contribution aux ODD
Prévention des pollutions	Mise en service de la première Scarabox® traitant les déchets pétroliers et les huiles de vidange		Installation prévue au premier semestre 2022	  
Atténuation des changements climatiques & adaptation	Formalisation d'un plan de continuité d'activité		Plan de continuité informatique finalisé, plan de continuité d'activité en cours	
Santé et sécurité au travail	Objectif 0 accidents graves		Les formations sécurité ont représenté 47% des formations du groupe en 2021 (en moyenne 1,7 heures par personne). <b>0 accidents graves dans le groupe depuis sa création.</b>	  
Communication RSE	Edition du rapport RSE 2021		Ajout de plusieurs indicateurs	
Déploiement de la Responsabilité Sociétale	Continuité du déploiement de la RSE au sein de l'entreprise		Sondage sur l'égalité professionnelle hommes-femmes au sein de l'entreprise en vue de la définition du plan d'action à mettre en place	 
Relations avec les Parties Prenantes	Continuité du dialogue avec les parties prenantes et promotion de l'engagement à atteindre les ODD des Nations Unies		Implémentation de la politique d'Achats Responsables en interne et diffusion aux fournisseurs	 
Intégration et promotion des principes environnementaux	Engagement dans une démarche d'achats responsables		Recherche de fuites, poursuite de l'installation des LED, plan Fight Against Plastic Use, améliorations d'instruments de mesure...	
Consommation Durable	Amélioration continue de nos performances environnementales			

## Mesure & évaluation des performances

---

Ecoslops mesure et suit la performance de ses données extra-financières depuis 2018 grâce un tableau de bord réalisé à partir des différents domaines d'actions de l'ISO 26 000 et des indicateurs GRI.

Ces indicateurs, ainsi que leur parallèle avec les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), ont été choisis dans un souci de clarté et de comparabilité des informations, et appliqués à tous les sites opérationnels du Groupe.

Une revue de performance annuelle est organisée avec les managers en charge sur chaque site afin de mesurer la performance de l'entreprise sur ses enjeux majeurs et de fixer des objectifs pour l'année à venir.

Afin de s'assurer de l'objectivité de sa performance RSE, Ecoslops a également recours à une évaluation externe via une agence de notation ESG.

# Évaluation externe

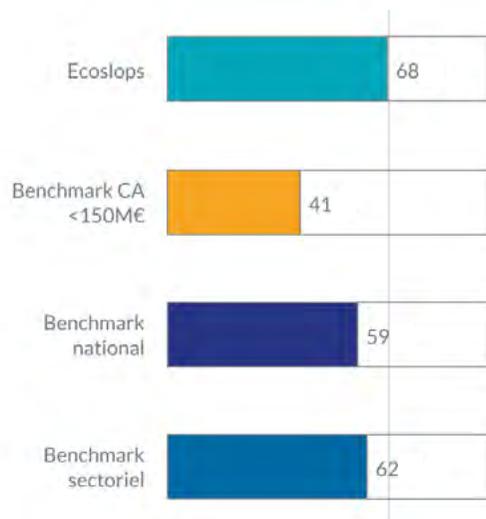
Ecoslops est évaluée annuellement depuis 2018 par l'agence de notation ESG Gaïa Research by Ethifinance. La notation des valeurs de l'agence est réalisée sur plus de 150 critères extra-financiers (sociétaux, sociaux, environnementaux et de gouvernance) qui permettent d'évaluer le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de RSE et de Développement Durable.

En 2021, le panel Gaïa Research est passé de 230 entreprises françaises évaluées à 390. Ecoslops y est classée dans la catégorie sectorielle Industrie, sous-secteur des services commerciaux et professionnels.

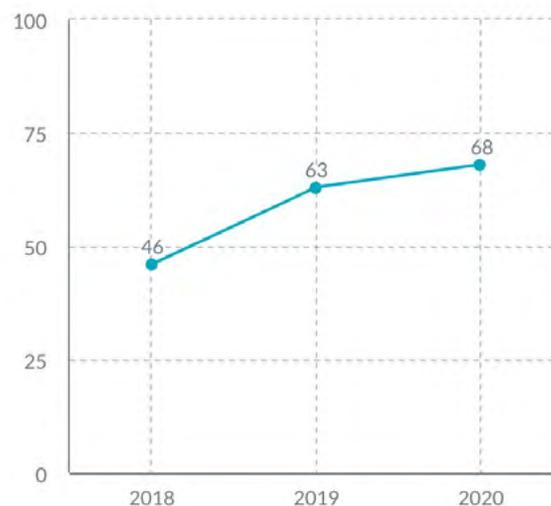
Bien que les performances de l'entreprise aient été ralenties par la crise du Covid (notamment en matière de développement des compétences avec une baisse des formations), Ecoslops continue de progresser au sein du panel, avec une note globale en augmentation de 5 points pour l'année 2020, et se place au dessus-de la moyenne des différents benchmarks du classement (voir graphique ci-dessous à gauche).

**170/390**  
Classement national

**12/140**  
Classement CA <150M€



Note globale Ecoslops VS moyennes benchmarks 2020



Évolution de la note générale/100 depuis l'évaluation ESG de l'entreprise



Gaïa Research est l'agence de notation extra-financière, spécialisée dans la notation des performances ESG des PME et ETI cotées sur les marchés européens. La couverture comprend près de mille valeurs dans la zone euro.

EthiFinance est un groupe européen de notation, de recherche et de conseil innovant, au service de la finance et du développement durables. Le Groupe apporte des solutions aux investisseurs, aux entreprises et organisations pour répondre aux enjeux des financements et des transformations environnementales et sociétales.



# Engagements

Depuis 2019, Ecoslops est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre stratégie vise à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et à diffuser leurs valeurs auprès de nos parties prenantes, mettant ainsi concrètement en application les 10 principes du Global Compact.

**NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL**



## Nos principales contributions aux ODD



### ODD n°8 - Travail décent & croissance économique

Grâce à son procédé innovant, Ecoslops crée de nouveaux emplois qualifiés partout où l'entreprise implante de nouvelles unités, recrute et forme localement, et apporte un soin particulier au bien-être de ses employés. La société développe l'employabilité en proposant des formations, et implique ses collaborateurs dans le développement de l'entreprise en favorisant la communication et le dialogue social.



### ODD n°9 - Industrie, innovation & infrastructures

Née de plusieurs années de recherche et développement, la technologie innovante d'Ecoslops permet de rationaliser les ressources pétrolières en recyclant leurs déchets pour en faire de nouveaux produits, tout en émettant trois fois moins de CO2 pour une tonne produite que le cycle conventionnel de production « extraction-raffinage ». La R&D fait partie intégrante de l'entreprise. Au 31 décembre 2021, les ingénieurs représentent 88% des effectifs du siège.



### ODD n°12 - Consommation & production durable

Ecoslops contribue à une utilisation plus efficace des ressources, et a instauré une gestion écologiquement rationnelle des résidus pétroliers, réduisant considérablement les pollutions liées (eau, air, sol), et permettant de les recycler en nouveaux produits. L'entreprise est très attentive à la consommation des ressources en énergie et à l'efficacité de ses procédés. Nos matières premières se composent de déchets à plus de 99%. Ecoslops a intégré les enjeux du développement durable et les risques ESG dans son modèle économique pour davantage de résilience, et témoigne de son implication RSE dans sa chaîne de valeur.

## EHANCED COMMUNICATION ON PROGRESS

*(COMMUNICATION AMÉLIORÉE  
SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS)*

Ecoslops s'engage pour une meilleure transparence et comparabilité des données RSE, et s'est à ce titre portée volontaire pour tester en avant première le **Early Adopter program du Global Compact**. Ce nouveau format eCOP (Enhanced Communication on Progress), distinct du rapport de Développement Durable, comprend une soixante de questions «standardisées» pour l'ensemble des organisations. Les données seront disponibles au public dès le 1 juillet 2022 sur le [site du Global Compact](#)

## Nos contributions secondaires



### ODD n° 13- Atténuation des changements climatiques

Ecoslops participe à la transition énergétique en appliquant les principes de l'économie circulaire aux résidus pétroliers, et en produisant à bas carbone de nouveaux produits énergétiques. L'entreprise met aussi en place au quotidien des actions qui contribuent à la protection de l'environnement.



### ODD n°14 - Vie aquatique

Le recyclage des résidus pétroliers d'origine maritime permet de réduire les pollutions volontaires aux hydrocarbures comme il en existe encore trop (bilge dumping).

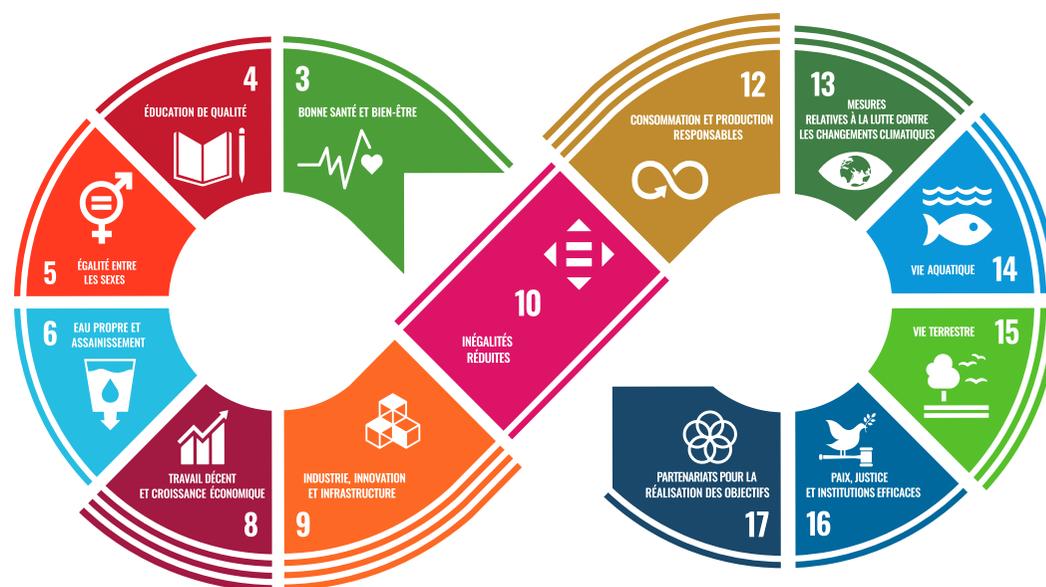


### ODD n°15 - Vie Terrestre

Les infrastructures d'Ecoslops sont implantées dans des zones industrielles déjà artificialisées de longue date. Le recyclage des résidus pétroliers d'origine terrestre et des huiles de vidange permet de réduire les pollutions aux hydrocarbures dans le milieu naturel.

## Nos contributions complémentaires

Retrouvez davantage de détails sur nos contributions complémentaires au fil des pages de ce rapport.



## SANTÉ ET PRODUCTIVITÉ DES OCÉANS

Principe 1 : évaluer l'impact à court et à long terme de leurs activités sur la santé des océans et intégrer ces impacts dans leur stratégie et leurs politiques.

et intégrer ces impacts dans leur stratégie et leurs politiques.

Principe 2 : envisager des opportunités commerciales durables qui favorisent ou contribuent à restaurer, protéger ou maintenir la santé et la productivité des océans, ainsi que les moyens de subsistance.

protéger ou à maintenir la santé et la productivité des océans ainsi que les moyens de subsistance qui dépendent de l'océan.

Principe 3 : prendre des mesures pour prévenir la pollution des océans, réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de leurs activités afin de prévenir le réchauffement et l'acidification des océans.

opérations pour prévenir le réchauffement et l'acidification des océans, et œuvrer en faveur d'une économie circulaire.

Principe 4 : Planifier et gérer leur utilisation des ressources et de l'espace marins, ainsi que leur impact sur ceux-ci, de manière à garantir la durabilité à long terme et prendre des mesures de précaution.

durabilité à long terme et prendre des mesures de précaution lorsque leurs activités peuvent avoir un impact sur les zones marines et côtières vulnérables et sur les communautés qui y vivent.

et côtières vulnérables et sur les communautés qui en dépendent.

## GOVERNANCE ET ENGAGEMENT

Principe 5 : S'engager de manière responsable avec les organismes de réglementation ou d'application de la loi pertinents sur les lois, les règlements et autres cadres relatifs aux océans, réglementations et autres cadres liés aux océans.

Principe 6 : Suivre et soutenir le développement de normes et de bonnes pratiques reconnues dans le secteur ou le marché concerné, contribuant à une gestion saine et durable des océans.

reconnu dans le secteur ou le marché concerné, contribuant à un océan sain et productif et à des moyens de subsistance sûrs.

Principe 7 : Respecter les droits de l'homme, du travail et des peuples autochtones dans les activités de l'entreprise liées à l'océan,

notamment en exerçant une diligence raisonnable dans leur chaîne d'approvisionnement, en consultant les parties prenantes et les

et les communautés concernées en temps utile, de manière transparente et inclusive, et traiter les impacts identifiés.

## DONNÉES ET TRANSPARENCE

Principe 8 : Le cas échéant, partager les données scientifiques pertinentes pour soutenir la recherche et la cartographie relatives à l'océan.

l'océan.

Principe 9 : Faire preuve de transparence en ce qui concerne leurs activités liées à l'océan, leurs impacts et leurs dépendances, conformément aux cadres de rapport pertinents.

cadres d'information pertinents.

# Principes de l'Océan Durable

**Lancés en septembre 2019, et signés par Ecoslops en septembre 2020, les Principes d'Océan Durable ont été élaborés en consultation avec des parties prenantes du secteur privé, des ONG, des établissements universitaires et des agences des Nations Unies. Ils ont pour but de s'appuyer sur et de compléter les dix principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.**

**Ecoslops est particulièrement impliqué dans le Principe n° 3 de l'Océan Durable : « Agir pour prévenir la pollution affectant les océans, réduire les émissions de gaz dans leurs opérations pour prévenir le réchauffement et l'acidification des océans, et œuvrer pour une économie circulaire. »**

# Principes d'Autonomisation des Femmes

Les WEPs visent à donner un cadre aux entreprises pour atteindre l'objectif de développement durable n°5 concernant l'égalité des sexes du programme 2030 des Nations Unies.

Les 7 principes des WEPs :

1. Avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau de l'entreprise.
2. Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail. Respecter et appuyer les droits de l'homme et la non-discrimination.
3. Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes.
4. Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes.
5. Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing.
6. Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation.
7. Mesurer et faire rapport publiquement sur les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.

**La signature de ces principes par Ecoslops en novembre 2021 constitue un engagement officiel de la direction et marque le premier jalon de la mise en place du plan 2021-2023 de la société en faveur de l'égalité hommes-femmes au sein du Groupe et de la promotion des métiers de l'industrie auprès des femmes. Ecoslops confirme ainsi sa volonté de faire bouger les lignes et rejoint une communauté de plus de 3 000 entreprises engagées en faveur de l'égalité entre les sexes.**

In support of

**WOMEN'S  
EMPOWERMENT  
PRINCIPLES**

Established by UN Women and the  
UN Global Compact Office

**Environnement**



# AXE 1 - PRÉVENIR LES POLLUTIONS

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire.

Se faisant, l'entreprise prévient divers types de pollutions :

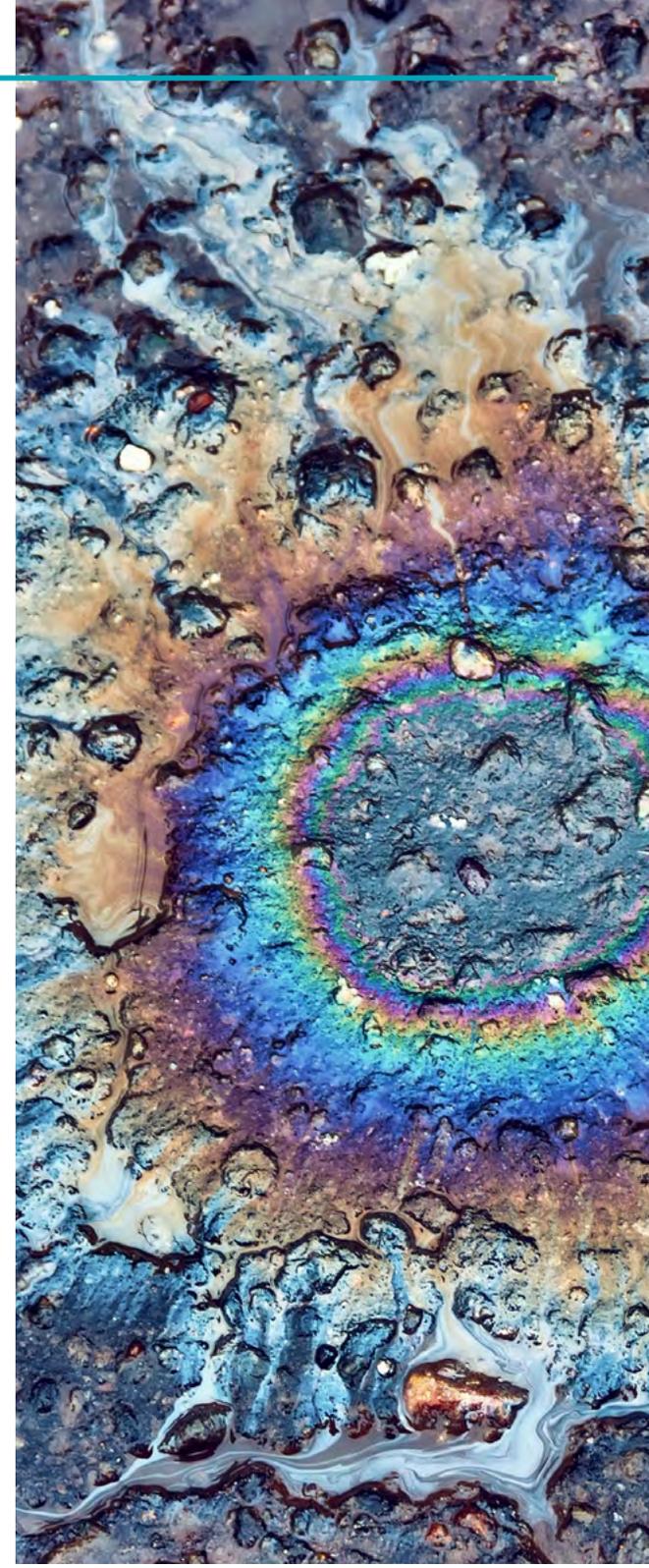
- **Les pollutions environnementales liées aux accidents de production** : La société se conforme aux législations en vigueur et met en place les meilleures pratiques et technologies disponibles pour réduire et prévenir toute pollution éventuelle de l'air, du sol ou de l'eau, dispose d'équipements de traitement des odeurs, et mesure régulièrement ses émissions. Elle veille à s'implanter dans des zones déjà industrialisées afin de limiter les éventuelles nuisances pour les riverains et la biodiversité.
- **Les pollutions atmosphériques liées à la production de produits énergétiques** : Nos solutions industrielles innovantes permettent de produire du carburant et du bitume léger à partir de déchets hydrocarburés, en émettant 3 fois moins de CO<sub>2</sub> que le processus traditionnel de production pétrolière.
- **Les pollutions liées à l'extraction de matières premières**: Notre taux de revalorisation des déchets traités est de 98%. Cela permet d'améliorer l'empreinte matière des hydrocarbures, en évitant de nouvelles extractions.
- **Les pollution environnementales liées aux déversement des déchets hydrocarburés dans le milieu naturel**: En redonnant une valeur aux déchets hydrocarburés (carburants et huiles de vidange), Ecoslops incite les producteurs de ces résidus à les décharger dans les ports via les filières de collecte existantes, évitant ainsi qu'ils ne soient déversés dans le milieu naturel et endommagent la biodiversité marine ou terrestre.

Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions.

Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de nouveaux produits énergétiques.

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Notre politique environnementale est disponible sur le site internet de la société, dans la [rubrique Développement Durable](#). Des éléments de politique environnementale ont également été inclus dans notre politique Santé & Sécurité.



# Notre activité : le recyclage et la revalorisation des résidus hydrocarbonés

## Slops

Ce qu'Ecoslops regroupe sous ce terme générique rassemble en réalité les résidus pétroliers d'origine terrestre (nettoyage de pipeline, mix accidentels, etc.) et deux catégories de résidus pétroliers d'origine maritime :

- Les «slops», mélange d'eau et d'hydrocarbures générés par le nettoyage des cuves des tankers.
- Les eaux de cale (aussi appelées «sludges» ou «bilge waters»), issus de la salle des machines des navires, et composés majoritairement de résidus pétroliers mais aussi de résidus d'huiles (lubrifiantes et hydrauliques).



## Huiles de vidange

Les huiles usagées sont des déchets dangereux. Il s'agit d'huiles minérales et synthétiques, lubrifiantes ou industrielles qui sont devenues impropres à l'usage auquel elles étaient initialement destinées : huiles de vidange pour moteurs, lubrifiants industriels, etc... Elles contiennent de nombreux éléments toxiques pour la santé et l'environnement (métaux lourds, acides organiques, phénols, phtalates, hydrocarbures polycycliques aromatiques...).

Jetées dans le réseau des égouts ou dans la nature, 1 litre d'huile peut contaminer 1000 m<sup>3</sup> d'eau et ainsi pénaliser l'oxygénation de la faune et de la flore sous-marine pendant plusieurs années. Dans le réseau des eaux usées, l'huile usagée colmate les filtres dans les stations de traitement de l'eau et perturbe les processus d'épuration biologiques. Il est également interdit de brûler ces fluides sans traitement : leur incinération sans maîtrise peut dégager des dioxines et des gaz à effet de serre.

Dans certains pays en développement, faute de filières de collecte et/ou de traitement approprié, une part importante de ces millions de litres de déchets produits annuellement finit encore trop souvent dans le milieu naturel.



Nettoyage de la cuve d'un tanker





*Les déversements sauvages persiste encore de nos jours.*

Les dégazages illégaux représenteraient encore 1.000.000 de tonnes déversées dans les mers et les océans de la planète chaque année\*.

Découvrez ce phénomène également nommé «bilge dumping» en [vidéo](#)

\*Chiffre Consoglobe/Planetscope

**Pour comprendre la raison d'être d'Ecoslops et pourquoi l'environnement est notre enjeu majeur, il est intéressant de rappeler l'histoire de la société.**

Longtemps, les slops d'origine maritime ont été simplement déversés en mer.

Mais dans les années 70, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) lance la convention MARPOL 73/78 pour la prévention de la pollution marine par les navires. Portant sur tout type de pollution (pétrole, liquide et solides toxiques, déchets, gaz d'échappement, etc.), elle impose entre autres aux armateurs la collecte de leurs déchets, y compris hydrocarbonés, dans les ports. Des systèmes de collecte et des filières de traitement de ces déchets s'organisent alors à travers le monde : le procédé de collecte étant coûteux, il faut le rentabiliser.

À cette époque, personne ne maîtrise encore le micro-raffinage de résidus pétroliers en nouveaux produits. Et pendant des dizaines d'années, les résidus seront simplement décantés pour devenir du combustible de faible qualité et de faible valeur. La valorisation étant faible, la filière n'est pas rentable et doit imposer aux navires un fort coût de collecte. À charge pour les armateurs de choisir entre supporter une augmentation de leurs coûts, ou continuer à déverser discrètement ces résidus en mer, de nuit par exemple... Les déversements volontaires d'hydrocarbures sont aujourd'hui encore estimés à plus d'un million de tonnes par an\*.

La faible qualité des slops décantés implique également une utilisation limitée : brûlés sans davantage de traitement, dans les chaudières et les fours industriels, ils rejettent des polluants dans l'air (métaux, sédiments, soufre). Parfois, dans les cas où la réglementation nationale prévient cette situation, les opérateurs exportent leurs résidus vers des pays moins regardant en matière de législation, où ces slops décantés seront utilisés comme combustible courant malgré leur faible qualité.

## Naissance d'Ecoslops

C'est de ce constat qu'est née Ecoslops, la cleantech qui va faire entrer le pétrole dans l'économie circulaire. Afin de protéger les océans des déversements volontaires et de proposer aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de déchets (maritimes et terrestres) et aux armateurs une solution rentable et respectueuse de l'environnement, en conformité avec les réglementations internationales. Michel Pingeot et Jean-Claude Company, fondateurs d'Ecoslops, collaborent avec plusieurs experts du raffinage et crée en 2009 une société pour développer une solution dédiée.

Après plus de 5 années de R&D, l'innovation technologique issue de ces recherches voit le jour à l'échelle industrielle à Sinès au Portugal. Ce procédé de micro-raffinage, répondant au nom de P2R (Petroleum Residues Recycling) permet de produire, à partir de ces résidus, du bitume léger et des carburants répondant aux standards internationaux. Ecoslops a vocation à accompagner la transition des énergies fossiles en donnant une deuxième vie à ces déchets hydrocarburés.

Le business model lancé par Ecoslops donne une deuxième vie à ces résidus et permet de soutenir de manière durable et rentable les activités de collecte et de traitement.



**Avant (slops/déchets)**



## Après (produits/carburants)

Unité Ecoslops Provence, plateforme de La Mède

## Nos technologies de revalorisation

### Le P2R

Le P2R constitue une innovation majeure, qu'Ecoslops a pu développer en combinant plusieurs techniques de raffinage sophistiquées en une seule unité de micro-raffinage. L'ingénierie spécifique de l'unité rend les processus de raffinage conventionnels applicables au recyclage des déchets.

Afin de garantir une distillation optimisée, les résidus hydrocarburés sont chauffés, décantés et centrifugés pour séparer l'eau, les hydrocarbures et les sédiments avant le processus de distillation. Ces étapes permettent ensuite à Ecoslops de produire de nouveaux carburants et du bitume léger avec un rendement supérieur à 98%.

Grâce au procédé P2R, Ecoslops est la première entreprise au monde à transformer les déchets pétroliers collectés en carburants conformes aux standards internationaux (Naphta - Essence - Diesel Oil - Fuel Oil) et en bitume léger.

Les unités de Sines et de Marseille ont une capacité nominale de traitement de 30 000 tonnes de résidus déshydratés par an chacune. Des unités de capacité supérieure sont en projet pour d'autres zones géographiques.



Unité de Sines, Portugal



## La Scarabox®

Dérivée de la technologie éprouvée du P2R, la Scarabox® est une installation modulaire, compacte et automatisée permettant de valoriser localement des quantités moins importantes de déchets pétroliers. Elle fournit localement des produits nécessaires au tissu industriel.

Avec une capacité allant jusqu'à 7 000 tonnes de déchets traités par an, la Scarabox® a la spécificité de traiter également les huiles de vidange usagées à proximité immédiate de leur lieu de production. Elle favorise ainsi la lutte contre la pollution de l'eau, de la terre et de l'air par les huiles de vidange usagées ou leur incinération.

Simple à déployer et à opérer, l'unité ne nécessite ni grand espace ni permis complexe. Elle offre une grande flexibilité opérationnelle, que ce soit dans les volumes traités, dans les coupes produites ou dans les utilités nécessaires.

Grâce à sa technologie innovante, La Scarabox® permet de produire localement des carburants à empreinte carbone réduite, et d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports. De plus, la création de ce circuit court, en favorisant la production locale, permet aux zones éloignées ou isolées de lutter contre la dépendance énergétique.



### Pourquoi «Scarabox» ?

Le scarabée joue un rôle écologique déterminant en recyclant les matériaux les moins nobles de la nature, et ce faisant se rend indispensable à tout l'écosystème. Il tire le maximum de ce qui lui est donné pour survivre, trouve l'usage pour tout et ne perd rien.



Inspiré par le scarabée sacré d'Égypte, symbole de résurrection, de transformation, de renaissance et de vie éternelle, Scarabox® se veut être le reflet de la mise à disposition d'une technique circulaire et pérenne, dans un format containérisé, livrée clé en main.

## Le boom des carburants recyclés

**A l'image du secteur de la transition énergétique, les carburants recyclés ont le vent en poupe.**

En quête d'une consommation plus durable et responsable, les consommateurs industriels et les intermédiaires accordent chaque jour un peu plus d'importance à la provenance de leurs produits énergétiques. Ils se tournent de plus en plus vers des énergies alternatives, et notamment les carburants recyclés.

Ecoslops a pu constater en 2021 une forte augmentation des demandes d'information et d'achat de ses carburants et de son bitume recyclés.

# Matériaux

Ces indicateurs présentent les matériaux utilisés dans l'ensemble de nos sites opérationnels. Les données sont issues de mesures directes. L'ensemble de ces matériaux provient de fournisseurs externes.

Slops



Volume total de matières utilisées pour les produits primaires de l'organisation au cours de la période de reporting - en tonnes	2019	2020	2021
Matières non renouvelables utilisées, dont:	27 843	22 692	26 800
• Matières premières (déchets)	27 816	22 663	26 781
• Matières nécessaires au processus de fabrication	27	29	19
• Produits ou pièces semi-finis	0	0	0
• Matières destinées à l'emballage	0	0	0
Matières renouvelables ou recyclées	0	0	0
Pourcentage de matériaux collectés ou achetés auprès de fournisseurs externes	100%	100%	100%

## Répartition des matières premières

- Déchets : 99,93%
- Matières de transformation associées au processus : 0,07%



### OBJECTIF 2022

Mise en service de la première Scarabox®, capable de traiter à la fois des déchets pétroliers et des huiles de vidange, à Kribi au Cameroun et début de la formation du personnel local.



**RECYCLER à faible intensité carbone, les résidus hydrocarburés en nouveaux produits est notre raison d'être.**

Les matières premières de l'entreprise se composent à 99,9% de déchets. 95% des déchets générés par l'unité de Sines en 2021 ont été recyclés.

**RÉDUIRE, ne consommer que ce qui est nécessaire faire partie de notre identité.**

Ecoslops établit un bilan détaillé de ses consommations sur l'ensemble de chaque site de production afin d'être en mesure de les optimiser lorsque c'est possible.

L'entreprise cherche constamment à améliorer l'efficacité des ressources - qu'il s'agisse de l'eau ou de l'énergie, tant en amont pour optimiser la quantité et l'utilisation des produits entrants, qu'en aval pour améliorer la qualité des produits sortants et des effluents.

## ÉCO-CONCEPTION

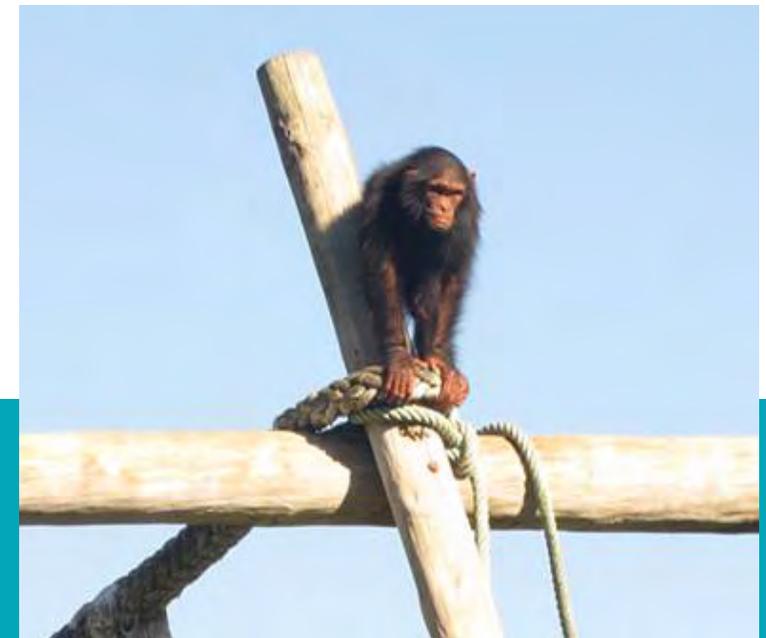
**Nos unités sont éco-conçues avec les meilleures technologies disponibles.**

Grâce à la veille technique du département de R&D de l'entreprise, les meilleures technologies disponibles pour réduire les consommations énergétiques et les émissions sont mises en oeuvre lors de la construction d'une unité.

## RÉUTILISER

Les cordes ramassées sur le Port de Sines sont gracieusement remises à plusieurs organisations locales (dans un rayon de 20 kms autour de Sines):

- Au Safari park : essentiellement pour des jeux dans la section des primates et pour des délimitations.
- A la «Black Pig Gin Villa» : pour servir de décoration, de délimitation à la ferme des cochons noirs ou encore d'activités pour les enfants (balançoires, lianes..).



*Badoca Safari Park,  
section des primates*



### OBJECTIF 2021-2023

Formalisation et implémentation d'une démarche d'achats responsables pour promouvoir les valeurs et principes environnementaux d'Ecoslops dans l'ensemble de sa sphère d'influence et sur l'ensemble de sa chaîne de valeurs. *Voir notre rubrique Gouvernance.*



# AXE 2 - PRODUIRE À BAS CARBONE DES CARBURANTS DE TRANSITION

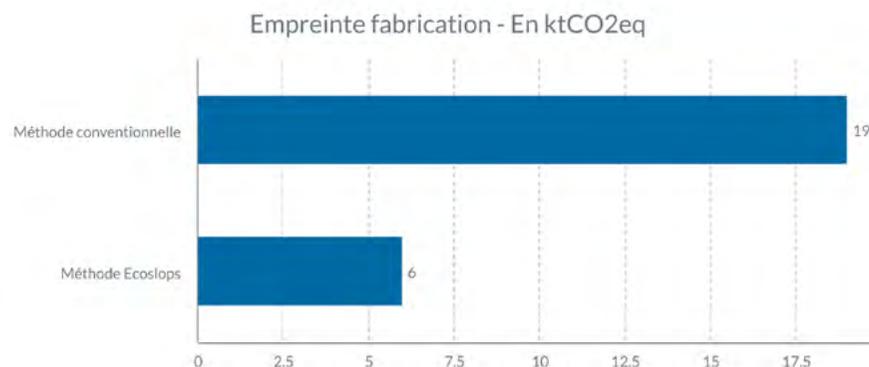
Les solutions de valorisation et de recyclage développées par Ecoslops participent à une transition énergétique bas-carbone.

Il existe encore de nombreux moteurs thermiques sur le marché. Sur les 10 dernières années, entre 40 et 50 millions de mètres cube de carburants fossiles ont été consommés annuellement en France ne serait-ce que pour le transport routier (source Statista).

Ecoslops met sur le marché de nouveaux produits, **issus de l'économie circulaire, et dont l'impact environnemental en terme de CO<sub>2</sub> est trois fois moins important** que le cycle conventionnel de production pétrolière (voir détails de l'étude Carbone 4 page suivante), notamment car ces produits énergétiques ne sont pas issus d'une nouvelle extraction de matières premières.

Ce savoir-faire unique permet à Ecoslops de préserver les stocks naturels de matières premières de nouvelles extractions, et à nos clients de réduire leur émissions de GES grâce à l'utilisation de produits recyclés.

Pour la production annuelle de 30 000 tonnes de produits pétroliers : Ecoslops permet d'éviter 13 000 tonnes de CO<sub>2</sub> eq. par an. (Source : Etude Carbone4 2018 - estimation pour l'unité Ecoslops Provence)



## ANALYSE DU CYCLE CARBONE

Grâce à une éco-conception efficiente et à un business model unique, les unités de revalorisation d'Ecoslops permettent de produire du carburant et du bitume léger en émettant trois fois moins de CO<sub>2</sub> que le processus traditionnel de fabrication des hydrocarbures. Ce chiffre est le résultat d'une étude\* réalisée par le cabinet de conseil indépendant Carbone 4, mandaté en 2018 par Ecoslops pour quantifier les impacts environnementaux positifs des activités de l'unité de La Mède sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

L'étude montre également que dans le cas où les cimenteries - principaux consommateurs de ces résidus pétroliers pour la chauffe des fours - se rabattent en l'absence de résidus hydrocarbonés sur un carburant plus propre comme le gaz naturel, 9 000 tonnes supplémentaires de CO<sub>2</sub> eq. sont économisées par an.

Au total, une unité P2R d'une capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes comme celle d'Ecoslops Provence permet d'économiser jusqu'à 22 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>eq. par an (13 000 tonnes évitées sur la production + 9 000 tonnes évitées sur l'incinération de ces résidus) .

Dans une logique de surveillance et d'amélioration de ses performances, Ecoslops fait régulièrement le bilan des flux des charges polluantes rejetées dans l'atmosphère afin d'y déceler toute anomalie qui ne serait pas en ligne avec les objectifs d'émissions préconisés par les meilleures références du secteur.

\*Les résultats de cette étude, réalisée pour le site en construction de La Mède, ont été publiés en juin 2018. Les chiffres de la page précédente et ci-dessous en sont extraits.



# Émissions

Ces indicateurs présentent les émissions de l'ensemble de nos sites opérationnels.  
Ces données sont issues de mesures directes.

	2019	2020	2021
<b>ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (SCOPE 1)</b>			
Émissions directes de GES (scope1) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	8 748	9 395	8 751
Gaz inclus dans le calcul	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O
Émissions biogéniques de CO <sup>2</sup> - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	NA	NA	NA
Année de référence pour le calcul	2019	2020	2021
<b>ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (SCOPE 2)</b>			
Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	347	373	562
<b>ÉMISSIONS DE SACO</b>			
La production, les importations et les exportations de SACO - en tonnes métriques d'équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane)	0	0	0
<b>CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALES</b>			
Amendes et sanctions non monétaires subies pour non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementales	0	0	0

Notre directrice technique a été formée fin 2021 par l'Institut Français du Carbone, et la Ecoslops possède désormais une méthode de calcul des émissions de CO<sub>2</sub> adaptée à ses activités et certifiée par l'IFC.

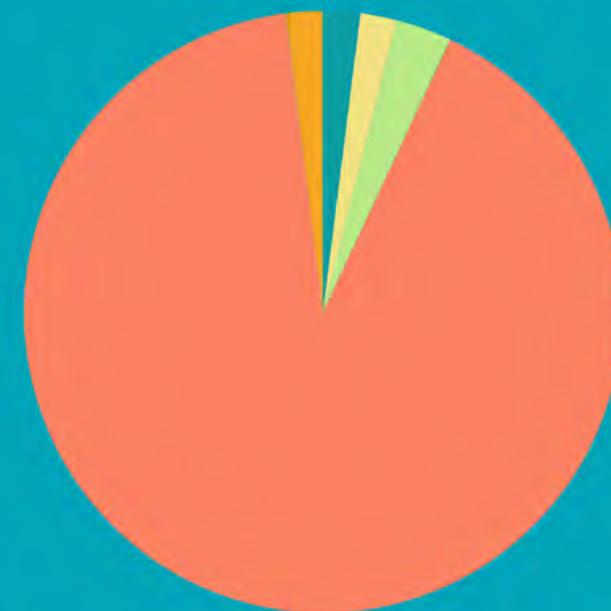
## OBJECTIF 2021-2023

Analyse du cycle de vie des produits de l'unité de Sines au Portugal et de la Scarabox®



## Répartition des émissions de CO<sub>2</sub> pour l'unité Ecoslops Provence

Estimation réalisée par Carbone 4 (2018)\*



■ Scope 1 (2%)
 ■ Scope 2 (2%)
 ■ Scope 3 Amont (3%)
 ■ Scope 3 Aval - Combustion Produits (91%)
 ■ Scope 3 Aval - Autres (2%)

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels.  
Ces données sont issues de mesures directes.

Les facteurs de conversion utilisés sont disponibles dans la section « Notes méthodologiques »	2019	2020	2021
<b>CONSOMMATION D'ÉNERGIE</b>			
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (HFO-HGO-LF) <i>En GigaJoules (GJ)</i>	121 911	127 690	129 095
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources renouvelables - <i>En GJ</i>	0	0	0
Consommation totale d'électricité - <i>En GJ</i> <i>dont 54% de source renouvelable</i>	5 454	5 356	5 436
Consommation refroidissement - <i>En GJ</i>	-	-	4,8
Consommation totale de vapeur - <i>En GJ</i>	34 753	38 734	26 072
Total de l'électricité vendue - <i>En GJ</i>	0	0	0
Total de la vapeur vendue - <i>En GJ</i>	23 175	22 822	38 529
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation - <i>En GJ</i>	138 943	148 958	122 079
<b>RATIO D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE</b>			
Ratio d'intensité énergétique (données 2018 et 2019 recalculées) Dénominateur : tonnes produites. <i>Ce ratio comprend l'ensemble des consommations énergétiques des sites opérationnels de l'organisation.</i>	5,38	6,88	5,22
<b>PRODUCTION</b>			
Production annuelle en tonnes	25 800	21 639	23 404



## OBJECTIFS 2021-2023

Poursuite de l'installation des LED à Sines (plan échelonné). Le remplacement des lampes se faisant à la fin de leur cycle de vie, il est très progressif.



Tests de la nouvelle technologie dans notre processus de fabrication en vue de réduire la quantité d'eau à traiter.



Etude d'une préparation spécifique de certaines matières premières en vue de réduire les charges polluantes à traiter.



# Eau & Effluents

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels.  
Les données sont issues des enregistrements quotidiens des instruments (débitmètres, etc.)

L'ensemble de l'eau consommée dans nos installations provient du réseau public.

La consommation d'eau est évaluée par observation directe des instruments de mesure, et surveillée afin de vérifier tout écart par rapport à une consommation normale.

Les principaux éléments consommateurs sont les chaudières de production de vapeur, les systèmes de refroidissement et l'unité de distillation. Ces éléments sont optimisés pour réduire la consommation. Le reste est une consommation d'eau domestique pour les employés et le nettoyage.

## Recherche de fuites



Ecoslops fait un effort continu pour détecter les fuites et remplacer les conduits dégradés. La société adopte une attitude préventive et lorsqu'une fuite est détectée, répare non seulement le point de fuite mais aussi la zone environnante. Cette approche permet de remplacer progressivement les conduits et de réduire la probabilité d'occurrences.

Des compteurs sont installés à tous les points stratégiques, et les fuites sont ainsi rapidement repérées. Ce processus contribue à réduire substantiellement les pertes d'eau dans les réseaux entraînant bénéfices environnementaux et économiques.

En 2021 au Portugal, de nombreux anciens modèles de débitmètres ont été remplacés dans les points stratégiques du réseau.

	2019	2020	2021
<b>EAU PRÉLEVÉE</b>			
Volume total d'eau prélevée - en mégalitres	57	49	58
• Eaux de surface	0	0	0
• Eaux souterraines	0	0	0
• Eau de mer	0	0	0
• Eau produite	0	0	0
• Eau du réseau	57	49	58
Volume total d'eau prélevée de zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0	0	0
• Eaux de surface	0	0	0
• Eaux souterraines	0	0	0
• Eau de mer	0	0	0
• Eau produite	0	0	0
• Eau du réseau	0	0	0
Répartition eau douce ( $\leq 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux ( $> 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux)	100% eau douce	100% eau douce	100% eau douce
<b>CONSUMMATION D'EAU</b>			
Consommation d'eau de toutes les zones - en mégalitres	57	49	58
Consommation d'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0	0	0

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels.  
Ces données sont issues de mesures directes.

L'eau contaminée, reçue et/ou générée par les unités de production, est traitée dans une station d'épuration avant son rejet dans l'océan Atlantique au Portugal et un réseau d'évacuation dédié sur la plateforme de La Mède.

Au Portugal, les effluents sont contrôlés à l'entrée de la station d'épuration puis à nouveau avant rejet. Des analyses en laboratoire sont effectuées quotidiennement pour vérifier les paramètres clés de fonctionnement et de rejet dans l'environnement. Certaines eaux de pluie potentiellement contaminées sont également traitées dans la cette station. L'eau de pluie non contaminée est acheminée directement dans l'océan.

## OBJECTIFS 2021-2023

Réduction de la consommation d'eau pour les chaudières vapeur.



Amélioration du traitement des eaux.



Sur l'ensemble des sites, l'eau rejetée est analysée régulièrement dans un laboratoire accrédité. Des bulletins d'analyses sont émis pour contrôle légal. L'objectif général est d'obtenir une efficacité maximale dans le processus de traitement des eaux usées à restituer à l'environnement.

Dans une optique de transparence, l'organisation informe ses fournisseurs de matières premières de la façon dont le traitement des eaux usées est effectué.

**Pour 58 ML d'eau prélevée du réseau au total, 117 ML d'eau ont été restitués au milieu naturel après traitement, soit 201%**

	2019	2020	2021
<b>EAU REJETÉE</b>			
Volume total d'eau rejetée - en mégalitres et répartition selon le type de destination:	80,6	103,3	117,3
• Eaux de surface - en mégalitres	0	0	0
• Eaux souterraines - en mégalitres	0	0	0
• Eau de mer - en mégalitres	80,6	103,3	116,7
• Eau réseau - en mégalitres	0	0	0,6
Répartition eau douce ( $\leq 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux ( $> 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) - en mégalitres - Données 2018 et 2019 revues -	Autres eaux	Autres eaux	Autres eaux
Répartition du volume total d'eau rejetée vers les zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0	0	0
Substances préoccupantes prioritaires pour lesquelles les rejets sont traités	Les substances prioritaires ont été définies conformément à la directive 2013/39 / UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013, à savoir: mercure, antracène, HAP, tributylétain, nickel, plomb, benzène et naftalène		

# AXE 3 - PRÉSERVER RESSOURCES & BIODIVERSITÉ

Ecoslops intègre et promeut les bonnes pratiques environnementales sur l'ensemble de ses sites et au sein des bureaux. Les employés sont sensibles au respect de l'environnement et intègrent au quotidien des gestes éco-responsables dans les opérations comme dans les services administratifs.

Si Ecoslops veille à implanter ses unités dans des zones déjà industrialisées pour minimiser tout impact sur la biodiversité, elle étend ce concept à ses activités quotidiennes et s'assure d'avoir l'impact environnemental le plus limité possible.

Quelques exemples :

- Utilisation exclusive de papier PEFC /Ecolabel
- Ordinateurs paramétrés par défaut pour des impressions noir & blanc
- Achat d'accessoires informatiques reconditionnés (écrans, téléphones, ..)
- Sensibilisation aux changements climatiques (Mise à disposition du rapport du GIEC)...



## Mobilités durables & PVE

Les voyages font l'objet d'une attention particulière de l'entreprise, et sont réglementés par la politique de voyages d'entreprise (PVE). Le train est privilégié chaque fois que cela est possible.

Afin de veiller à minimiser nos émissions liées au transport, les moyens de visioconférence sont préférés lorsque cela ne nuit pas à la qualité des échanges.



Un forfait **mobilités durables** a été mis en place pour le siège parisien du groupe où la moitié de l'effectif vient en vélo. Pour soutenir les cyclistes dans leur effort sportif et responsable, un forfait annuel équivalent au remboursement alloué pour les transports en commun a été mis en place. 



## Tri des déchets

Le tri des déchets sur l'ensemble de nos sites est très organisé, au niveau des opérations comme au niveau des bureaux. Papier, carton, plastique, métal, cartouches d'encre, matériel informatique et déchets dangereux sont triés puis redirigés vers leur points de recyclage respectifs.

## Le Plan FAPU (Fight against plastic use)

Ecoslops fait la chasse aux plastiques à usage unique et propose aux employés des alternatives pour remplacer les gobelets à café ou les couverts et les bouteilles d'eau en plastique.

Etat du Plan au 31 décembre 2021 :  
Plus aucun plastique à usage unique sur l'ensemble de nos sites.

## Impressions

Le numérique est privilégié.  
Un arbre est planté à chaque impression de brochure.



## La Mède, France

L'installation Ecoslops Provence (0,049km<sup>2</sup>) - en service depuis octobre 2021 - et plus globalement la Plateforme de La Mède à Châteauneuf-les-Martigues sont localisées en dehors de toute zone protégée.

L'étude d'impact écologique réalisée par un cabinet externe a montré que les enjeux du projet Ecoslops vis-à-vis de la faune, la flore et des habitats naturels sont limités et non-significatifs.

Les mesures de réduction d'impact des installations d'Ecoslops sur les différents milieux (air, eau, bruit..) permettent de limiter les effets sur la biodiversité au voisinage du site.

Les résultats obtenus par l'étude d'impact montrent que les concentrations modélisées dans l'air et attribuables au projet d'Ecoslops seront inférieures aux seuils des normes de qualité de l'air en vigueur pour tous les composés qu'ils possèdent. L'incidence du projet d'Ecoslops sur la biodiversité est donc négligeable. De fait, la zone d'étude, située à l'interface entre l'étang de Berre et le massif de la Nerthe, présente un intérêt pour la biodiversité limité puisqu'elle est anthropisée et artificialisée depuis 1935

## Sines, Portugal

L'installation de Sinès au Portugal (0,054 km<sup>2</sup>) est implantée dans la zone industrielle du Port. Il n'y a aucune zone protégée à moins de 5 km de l'installation, et aucune indication d'impact négatif sur la biodiversité locale, y compris celles incluses dans la liste rouge de l'IUCN ou les listes de conservation nationales.

Si certaines substances anthropiques sont introduites dans l'océan Atlantique à l'occasion du rejet d'effluents traités, le potentiel de contamination est extrêmement faible en raison de la très bonne capacité de dispersion dans l'océan et de l'infime quantité - ou de l'absence totale - de charge polluante dans ces effluents.

A compter du 1er janvier 2022, 10% des factures de collecte de résidus pétroliers seront obligatoirement reversés au «Fundo Azul» un programme gouvernemental portugais pour la préservation des océans.

## Paris, France

Des autocollants ont été apposés sur les vitres du siège pour prévenir les collisions d'oiseaux.



# Biodiversité

Ecoslops s'engage davantage pour la biodiversité. Après un soutien à l'adaptation au changement climatique et à la restauration de 208,33 m2 de territoires par le biais du programme Nature 2050 (voir page suivante), et une première sensibilisation des employés en 2021, la société prépare pour 2022 un diagnostic des ressources naturelles critiques et une analyse de sa dépendance aux services écosystémiques.



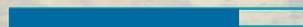
Sensibilisation du personnel à la préservation et à la restauration de la biodiversité



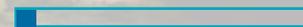
Formalisation d'une charte informatique écologiquement responsable



Réalisation d'une campagne d'information sur le tri des déchets



Réalisation d'une matrice de matérialité biodiversité et d'un diagnostic des ressources naturelles critiques





## Programme Nature 2050

En dehors de la préservation de l'environnement qu'Ecoslops soutien en prévenant les pollutions par les déchets hydrocarburés, la société a souhaité s'engager davantage en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité.

Elle a choisi pour ce faire le **Programme Nature 2050**, un programme d'actions à long terme, sur les territoires, qui vise à favoriser leur adaptation au changement climatique et la restauration de leur biodiversité. Il est fondé sur le recours à des solutions fondées sur la nature. CDC Biodiversité et le Fonds Nature 2050 le conduisent en partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturelle, LPO France, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, l'Office français de la Biodiversité, l'ADEME et les EcoMaires.

Ce programme est financé par des acteurs économiques et contributeurs désireux d'agir, sur une base volontaire, pour l'avenir des territoires où ils vivent et interviennent.

En découvrir davantage sur les actions mises en place par le programme grâce au [rapport annuel 2021 Nature 2050](#).



### OBJECTIF 2021-2023

Soutenir la restauration et l'adaptation aux changements climatiques de 1000 m2 de territoires par le biais de l'association Nature 2050.



**Social**



# AXE 1 - La sécurité, éternelle priorité

La sécurité et la santé physique et mentale de nos collaborateurs est essentielle.

L'ensemble de nos filiales évalue et met à jour les risques dans un document unique propre à chaque site. Grâce à un groupe de travail incluant les responsables SSE de chaque unité, Ecoslops a mis en place une politique de prévention des risques au niveau du Groupe. Implémentées localement, ces règles sont inspirées des meilleures pratiques du secteur :

- [La Politique SSEQ](#)
- [Les Règles d'Or](#)

Il existe également dans chaque unité opérationnelle une politique locale de prévention des accidents majeurs.

Une attention particulière est accordée à la santé et à la sécurité des collaborateurs de l'entreprise et comprend des actions de prévention, d'information et de formation.

Nos indicateurs Santé & Sécurité en sont les témoins : aucun accident majeur ni maladie professionnelle ne sont à déplorer depuis l'ouverture de la première unité en 2015.

L'accès aux unités est strictement réservé aux personnes habilitées ou dûment accompagnées.

## MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ

Ecoslops applique des principes de management de la santé et de la sécurité, à savoir notamment (mais pas exclusivement) : l'analyse initiale d'identification des risques, l'évaluation des risques, les réglementations SEVESO et ATEX, le plan SSE, l'enregistrement, le reporting et la fixation d'objectifs pour les performances SSE.

L'entreprise veille au respect de la législation et de ses propres lignes directrices, y compris vis à vis des collaborateurs intérimaires ou des sous-traitants.

La société fournit l'équipement de sécurité requis à ses employés, notamment les équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, tenues ATEX, casques, détecteurs de gaz, et chaussures de sécurité.

Les performances sont mesurées par filiale, et rapportées dans un tableau de bord SSE standardisé. Ces performances sont ensuite analysées, et les éventuelles actions correctives intégrées.

Chaque site de production dispose d'un espace d'affichage dédié à l'information sur la santé et la sécurité au travail, et des discussions périodiques sur les sujets spécifiques liés aux activités en cours sont organisées.

**«L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique»**

*Albert Einstein*

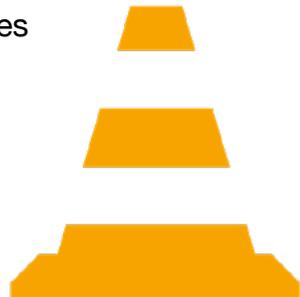
## PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Dans nos unités, le processus de planification pour l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques, est le suivant :

- Il comprend toutes les tâches et les procédures de routine, les opérations occasionnelles et les actions à mettre en place en cas d'urgence;
- Il englobe toutes les tâches et activités sous la responsabilité d'Ecoslops, que ces activités soient exécutées par les collaborateurs de l'entreprise ou par des prestataires de services;
- Le processus d'analyse inclut également les lieux de travail où Ecoslops fournit des services.

La méthode permet de quantifier l'ampleur des risques existants et de hiérarchiser rationnellement leur priorité de correction.

L'évaluation des risques est revue périodiquement à la lumière des changements techniques ou organisationnels qui ont été mis en œuvre. Lorsqu'un incident se produit, l'évaluation est revue dans un souci d'identification des défauts potentiels dans les critères utilisés.



## SIGNALEMENT DE SITUATION À RISQUE

L'ensemble des collaborateurs est encouragé à signaler toute situation dangereuse sitôt sa détection. Ils peuvent la signaler au responsable SSE ou au responsable de site verbalement, par e-mail ou par le biais d'un formulaire papier dédié.

L'équipe d'Ecoslops Provence utilise, en plus des référentiels du Groupe Ecoslops,, la « Carte Stop » du Groupe Total pour toute situation à risque : « Détecter > Arrêter > Discuter > Corriger > Redémarrer > Rapporter », et disposent d'un droit de retrait.

Sur les deux sites, les collaborateurs sont consultés spécifiquement sur les questions de sécurité. Chacun peut y exprimer ses préoccupations concernant les risques liés au travail de manière anonyme.

Il n'existe chez Ecoslops aucun historique de représailles contre un collaborateur qui aurait signalé des situations dangereuses. Celles ci sont prévenues par une section dédiée de notre Guide de Bonne Conduite. Un système d'alerte anonyme est également à disposition des employés et des entreprises extérieures.

## Journée mondiale de la Sécurité

Le 26 avril, pour la journée mondiale de la Sécurité, Ecoslops Provence a organisé un moment d'échange avec les entreprises externes présentes sur le chantier sur le thème des Règles d'or.



## PROCESSUS D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La détection d'un événement peut être traitée sous la forme d'une non-conformité ou d'une opportunité d'amélioration. L'événement peut avoir plusieurs origines :

- Produit et/ou service non conforme;
- Audits internes ou externes;
- Évaluation de la conformité légale et d'autres exigences;
- Indicateurs de suivi;
- État de maintenance, d'étalonnage ou de vérification de l'équipement;
- Communications externes des parties intéressées, y compris les plaintes;
- Résultats des simulations;
- Non-conformités environnementales;
- Incidents de SST.

Il existe deux formes d'enquête :

- L'enquête « immédiate » : effectuée par le responsable SSE ou son délégué et avec la participation des parties impliquées l'enquête immédiate permet d'enregistrer l'incident sur un modèle prédéfini détaillé, d'en indiquer l'origine, la description, et d'informer le responsable du domaine fonctionnel auquel il appartient pour l'analyse et la prise de décision.
- L'enquête de « prise en considération » permettra de mettre en place des actions correctives et/ou des améliorations. Ce processus est utilisé pour identifier et évaluer les risques liés aux incidents, aider le responsable SSE à déterminer les mesures correctives, et les améliorations nécessaires dans le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail grâce à l'analyse des causes primitives.



## FORMATIONS SPÉCIFIQUES SANTÉ-SÉCURITÉ

La formation et l'information sur le danger des produits, l'exposition aux agents chimiques et leur potentiel mutagène est une priorité. L'ensemble du personnel travaillant sur les sites de production est formé à la sécurité en milieu explosif (ATEX) et aux risques chimiques. Le personnel destiné à effectuer des travaux en environnement électrique est spécifiquement formé et dûment habilité par l'entreprise.

Les atmosphères explosives, les risques d'incendie et les risques environnementaux sont également des thèmes récurrents dans les actions de sensibilisation et de formation, notamment les plans d'urgence. Le secourisme du travail est aussi un domaine privilégié de la formation.

Les tâches ponctuelles à fort potentiel de risque font l'objet d'une formation sur mesure, comme les espaces confinés, les fouilles et les travaux en hauteur, sur l'ensemble des sites.

Les risques psycho-sociaux et l'ergonomie du poste de travail feront l'objet d'une sensibilisation dès 2022.

L'ensemble des intervenants extérieurs et des visiteurs reçoivent une formation sécurité adaptée à leur type d'activité sur le site.



*Les règles d'or sont affichées à différents endroits sur chaque site.  
Ici la salle de réunion d'Ecoslops Portugal*

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
<b>NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ</b>				
Nombre total d'heures de formation santé sécurité par site	45	23	27	95
Nombre moyen d'heures de formation sécurité pour les femmes	0	NA	7	1,27
Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les hommes	1,55	5,75	1,44	2,02
Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les employés	0,59	NA	NA	0,59
Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les cadres	6,25	5,75	3	4,41

L'entreprise enregistre et étudie tous les incidents et problèmes de santé et de sécurité. Aucun collaborateur n'a été exclu de ces statistiques.

Les taux sont calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées selon les standards en vigueur - même si notre nombre d'heures travaillées ne dépasse pas 100 000/an pour l'ensemble du Groupe.

*Les formules de calculs sont disponibles dans la rubrique « Notes méthodologiques »*

**Objectif 2022 : 0 accident**



	Unité de Sinès, Portugal			Unité de La Mède, France (2019-2020 = données chantier)		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>						
<b>Concernant les employés</b>						
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0	0	0	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	0	1	0	0	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	0	12,96	0	0	0
Principaux types d'accidents du travail ;	NA	NA	contact oculaire agent chimique	Presque accident	NA	NA
Nombre d'heures travaillées.	66 488	78 272	77 138	5 900	8 000	15 741
<b>Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation</b>						
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0	0	0	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	1	0	1	1	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	non disponible	0	25	11,24	0
Principaux types d'accidents du travail ;	NA	Lésion lombaire	NA	Coupure	Presque accident	NA
Nombre d'heures travaillées.	non contrôlé	non contrôlé	non contrôlé	42 700	89 000	33 365
Les dangers liés au travail présentant un risque d'accident du travail aux conséquences graves (identifiés à l'aide de la matrice IPAR)	Dangers pouvant entraîner des blessures graves: - Travaux électriques - Explosions					

	Unité de Sinès, Portugal			Unité de La Mède, France	
	2019	2020	2021	2019-2020	2021
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite)</b>					
Les dangers qui ont entraîné ou contribué à des accidents du travail aux conséquences graves au cours de la période de reporting	Il n'y a eu aucun accident du travail aux conséquences graves chez les employés d'Ecoslops au cours de la période de reporting.				
<p><b>Prévention des risques</b> - Sigles, fiches de donnée sécurité, Règles d'or, EPI, formations... Mesures spécifiques : Électricité: Le travail en environnement électrique est autorisé uniquement aux personnes formées et habilitées à cet effet. D'autres éléments de contrôle tels que la procédure LOTO (Lock Out - Tag Out) sont utilisées. Explosion: Les principales actions de prévention se concentrent sur le contrôle des atmosphères explosives, notamment par le biais de contrôles procéduraux, d'appareils de mesure de gaz, et de procédures opérationnelles. Le personnel Ecoslops et les collaborateurs dont l'activité est contrôlée par l'organisation et qui sont amenés à travailler sur site sont formés à la prévention liée aux atmosphères explosives (encadrement et exécution).</p>					
<b>MALADIES PROFESSIONNELLES</b>					
<b>Concernant les employés</b>					
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0	0	0
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0	0	0
Principaux types de maladies professionnelles	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation</b>					
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0	0	0
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0	0	0
Principaux types de maladies professionnelles	NA	NA	NA	NA	NA
Principaux risques	Manipulation de produits pétroliers et chimiques classés comme potentiellement cancérigènes et/ou mutagènes. La présence potentielle de sulfure d'hydrogène peut également avoir des conséquences sur la santé en fonction du degré d'exposition.				
Identification des risques	Consultation des FDS fournisseurs Elaboration des fiches de données sécurité des produits Au Portugal, les dangers d'exposition à des agents chimiques toxiques par inhalation ont été déterminés à l'aide de la matrice IPAR				
Prévention des risques	La mesure préventive prioritaire consiste à éviter autant que possible l'exposition à ces agents chimiques présents dans l'installation. Au sommet de la hiérarchie de contrôle pour ce faire se trouvent les équipements de protection collectifs, suivis des équipements de protection individuelle. Celles-ci, combinées à des mesures organisationnelles telles que les permis de travail, garantissent un niveau élevé de protection.				
Note	Aucun cas de maladie professionnelle n'a été répertorié dans le Groupe depuis sa création.				

## LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

Ecoslops opère en France et au Portugal, pays où la population bénéficie déjà de services médicaux et de soins de santé non professionnels accessibles et de haute qualité. En plus des services de santé au travail, chaque collaborateurs bénéficie d'une couverture maladie complémentaire co-financée par l'entreprise.

### PRÉVENTION & RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ & LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES

Ecoslops a très peu recours à la sous-traitance, et connaît les statistiques SSE de ses partenaires, avec qui il travaille régulièrement.

Des critères sur la santé et la sécurité au travail ont été inclus dans notre programme d'Achats Responsables.



### SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

L'ensemble des collaborateurs du Groupe effectue des visites régulières dans une institution agréée de la médecine du travail.

Un suivi médical et des examens de santé sont effectués à différents intervalles en fonction du pays, du sexe, de l'âge et des risques auxquels les collaborateurs sont exposés.

#### OBJECTIF 2021

Intégration de critères SSE dans les évaluations du programme Achats responsables

#### OBJECTIFS 2022-2023

Implantation d'un système de Management sécurité normalisé au Portugal

Sensibilisation aux maladies professionnelles (Risques psycho-sociaux, postures de travail et risques chimiques)

# AXE 2 - Diversité et égalité des chances

Ecoslops offre sans discrimination à l'ensemble de ses salariés des conditions de travail qui respectent les législations locales et internationales, permettent de travailler en toute sécurité et de développer ses compétences professionnelles.

La société se conforme à l'ensemble des réglementations sociales et économiques, et proscrit les motifs illégitimes de discrimination dans le cadre de ses activités : race, couleur, sexe, âge, nationalité, origine ethnique ou sociale, caste, état matrimonial, orientation sexuelle, état de santé ou affiliation à un parti politique et assure un accès aux responsabilités équitable et équilibré entre les hommes et les femmes.

Le Groupe s'est doté d'un Guide de Bonne Conduite, diffusé à l'ensemble des collaborateurs, qui officialise sa politique en matière de diversité et d'égalité des chances et rappelle aux collaborateurs qu'un système d'alerte est à leur disposition pour tout signalement de manquement à ces règles ou à la législation.

La société est attentive à ne pas perpétuer de stéréotypes de genre dans ses communications, qu'elles soient internes ou externes, et à traiter toute réclamation éventuelle de façon anonyme.

## PLAN EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES 2021-2023

L'industrie en général a un faible taux de féminisation (17% en 2019 selon la Banque Mondiale), et Ecoslops n'échappe pas à la règle. Dans un souhait de féminisation de ses effectifs, et en réponse à une baisse des droits des femmes dans le monde au plus fort de la pandémie de Covid, la société a choisi de mettre à l'honneur les femmes de l'entreprise et d'encourager les femmes en général à rejoindre notre société en faisant de l'égalité professionnelle et de l'autonomisation des femmes une priorité pour 3 ans.

Le lancement de cette campagne a été officialisée en octobre 2021, avec la déclaration d'engagement aux WEP (Women Empowerment Principles) de l'ONU de notre Président Directeur Général Vincent Favier.

L'entreprise a établi un premier diagnostic de son engagement, et lancé une communication de sensibilisation sur l'égalité professionnelle et les préjugés inconscients. Une enquête lancée auprès de l'ensemble des salariés a permis d'établir un plan d'action collaboratif et cohérent, et de confirmer les domaines d'actions prioritaires. Vous trouverez page 46 les grandes lignes de cette stratégie et les indicateurs spécifiques définis pour suivre nos performances, dont 11 nouveaux indicateurs dédiés.

 **Moyenne d'âge Groupe : 42 ans**

 **Taux de féminisation : 22%**

 **Nombre de cas de discrimination : 0**

### RATIO DU SALAIRE DE BASE HOMMES-FEMMES

La seule catégorie professionnelle où la comparaison est possible sur l'ensemble du Groupe est celle de la production au Portugal, où le ratio pour le salaire de base entre hommes et femmes est de 100%, y compris pour les chefs d'équipe.

Ecoslops garantit une égalité de rémunération dès l'embauche à poste égal, et une attribution égale des primes.



Sines, Portugal

■ Hommes (76.32%) ■ Femmes (23.68%)



Paris, France

■ Hommes (77.78%) ■ Femmes (22.22%)

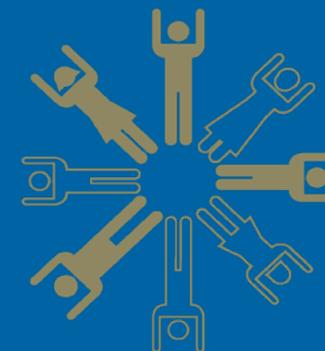


Marseille, France

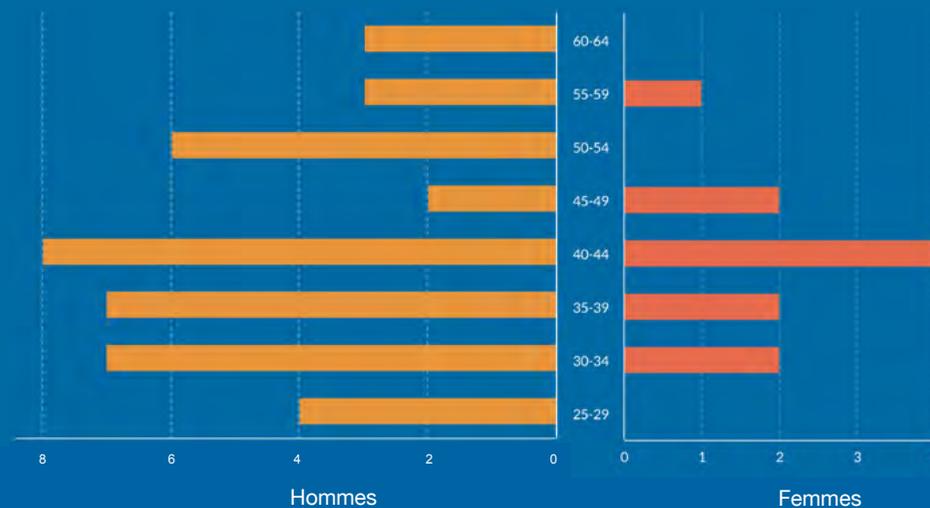
■ Hommes (100%)

## DIVERSITÉ PAR SITE

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
<b>POURCENTAGE ET NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR SEXE ET PAR SITE</b>				
Hommes	76% (29)	100% (4)	78% (7)	78% (40)
Femmes	24% (9)	-	22% (2)	22% (11)
<b>POURCENTAGE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE ET PAR SITE</b>				
Cadres	11%	100%	100%	33%
Employés	89%	-	-	66%
<b>TAUX DE RECRUTEMENT</b>				
Taux de recrutement (%)	0%	0%	0%	0%
<b>TURNOVER PAR SITE</b>				
En %	7,2%	20%	5,2%	8,06%
<b>TURNOVER PAR GENRE - Groupe</b>				
Hommes	5%			
Femmes	18,18%			
<b>TURNOVER PAR ÂGE - Groupe</b>				
- de 30 ans	12,50%			
30-50 ans	8,11%			
+ de 50 ans	4,17%			



## PAR TRANCHE D'ÂGE & PAR SEXE - GROUPE



## La diversité au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est, au 31 décembre 2021, 100% masculin, mais l'intégration d'une administratrice est un objectif du plan 2021-2023.

Conformément à la législation en vigueur, le règlement du Conseil d'administration a été modifié en 2021 pour intégrer l'obligation de représentation égale des sexes jusqu'à la fin du processus de recrutement d'un Directeur Général. (Article 2 «rôle du Conseil d'administration - Décisions soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration»)

## Les fiches pratiques du Cluster Maritime Français

Le CMF a développé des fiches pratiques rendant compte de bonnes pratiques en matière d'égalité hommes-femmes. Basées sur les 8 thématiques majeures : Rémunération, Recrutement, Promotion, Gestion de carrière, Formation, Conciliation vie privée / vie professionnelle, Conditions de travail et Communication, elles ont servi de base au bilan préliminaire et à l'enquête

réalisés fin 2021.



[Lien vers le site du CME](#)

La stratégie Ecoslops en matière d'égalité professionnelle et d'autonomisation des femmes est inspirée des recommandations des WEP (Women Empowerment principles) de l'ONU.

Après un bilan initial, notre performance - évaluée par la plateforme - était de 20% pour 2020, soit un niveau «débutant». Suite aux différents éléments mis en place en 2021, notre performance est désormais de 59%, avec une mention «Performant».

**Cette évaluation a permis à la compagnie de confirmer les enjeux prioritaires que sont la formation, le recrutement et les relations communautaires selon la problématique hommes-femmes.**

Ci-après différents éléments du plan 2021-2023 par domaine d'action.

Ecoslops fera connaître le résultat des initiatives lancées par l'entreprise en matière d'égalité des genres aux collaborateurs et aux parties prenantes de l'entreprise via son rapport RSE et la progression des indicateurs dédiés.

### ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION & DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

2021 : Prise en charge d'une formation de développement spécifique aux femmes cadres pour une employée, et facilitation de l'accès à un réseau professionnel dédiées aux femmes du secteur.

2022-2025 : Mise en place d'une opération spéciale au Portugal (plus faible taux de formation des femmes dans le Groupe), incluant un bilan réalisé par une entreprise externe et un plan de formation sur 3 ans pour l'ensemble des employés.

### RECRUTEMENT

2021 : Libellés des offres de recrutement exposés au féminin/masculin. Diffusion des offres dans des réseaux professionnels féminins en plus des réseaux traditionnels. Absence de questions discriminatoires lors des entretiens (mariage, grossesse, garde de personne à charge..).

2022 : Mise en place de comités de recrutement mixtes lorsque les équipes présentes le permettent. Incorporation de ces principes dans la politique du groupe, qui sera dès 2022 communiquée aux candidats à l'embauche, et non plus seulement aux nouveaux embauchés. Encouragement des femmes à rejoindre le secteur via la redirection de la taxe d'apprentissage à des écoles ayant une politique diversité.

### RELATIONS COMMUNAUTAIRES SELON LA PROBLÉMATIQUE HOMMES FEMMES

2021: Recensement des personnes de l'entreprise impliquées dans des associations de soutien aux femmes.  
2022-2023 : Soutien à des associations d'aide aux femmes sur nos lieux d'implantation.

## ENQUÊTE

Afin d'assurer une démarche cohérente, Ecoslops a lancé une enquête fin 2021 pour connaître le ressenti des collaborateurs sur les sujets suivants : satisfaction politique d'entreprise / satisfaction congés parentaux et aidants / sexisme / équilibre vie professionnelle - vie privée / satisfaction EPI, services de santé et sécurité.

## DISCUSSIONS

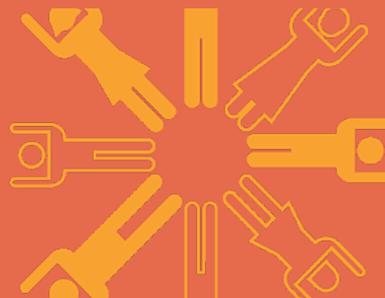
Le responsable RSE a intégré à l'automne 2021 un groupe de discussion dédié à l'égalité professionnelle où s'échangent bonnes pratiques et retours d'expériences avec différents acteurs des secteurs industriels et maritimes.

## CHAÎNE LOGISTIQUE

2021 : Analyse de la chaîne logistique pour établir du nombre de fournisseurs dont l'entreprise est détenue par une femme.  
2022-2023 : Notre politique d'Achats Responsables permettra de renforcer l'influence de la société en matière d'égalité des sexes, ainsi que la collaboration avec nos parties prenantes pour promouvoir l'inclusion et respect des Droits de l'Homme.

## ACCES AUX SOINS POUR TOUS

2021: Inventaire des soins de santé et de sécurité tenant compte d'une perspective de genre.  
2022 : Communication à l'ensemble des collaborateurs d'un rappel des droits en matières de congés parentaux et aidants. Recherche d'EPI «petits gabarits»



## CONGES PARENTAUX ET AIDANTS

2022 : les dispositions en place pour les parents et les aidants seront rappelées dans le journal d'information interne de l'entreprise.

## POLITIQUE & GOUVERNANCE

2021 : Déclaration publique de soutien aux WEP du Président  
Désignation d'un référent interne  
Sensibilisation aux préjugés inconscients et à la non-discrimination, pour prévenir harcèlement et sexisme.

2022-2023 : Mise à jour du Guide de Bonne Conduite  
Nomination d'un référent au conseil d'administration

## RESPECT DE LA DIGNITE DES FEMMES

La dignité des femmes a toujours été respectée chez Ecoslops, avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Maintenons ce cap !

**100% des collaborateurs d'Ecoslops considèrent que la dignité des femmes est respectée dans l'entreprise**

*D'après l'enquête réalisée en interne en décembre 2021*

Indicateurs «Women Empowerment»	Nouvel indicateur	Données 2021	Objectifs 2022-2023
% de femmes dans l'entreprise		22%	25% d'ici 2025
Examen de l'équité des salaires	•	oui	Maintenir une fréquence d'examen annuelle
Nombre d'incidents de discrimination		0	Maintenir l'objectif de 0 incident de discrimination grâce à la sensibilisation
Nombre de femmes recrutées ou vue en entretien		pas de recrutement en 2021	objectif : A minima 30% de femmes dans les processus de recrutement d'ici 2030
Nombre de femmes au comité de direction	•	1	
Nombre de femmes au conseil d'administration		0	Objectif 12,5% de femmes d'ici 2023
Taux de rétention ventilé par sexe		Hommes N/A - Femmes 100%	Maintenir un taux de rétention de 100%
EPI pour petits gabarits		Indisponibles	Lancement d'une recherche spécifique
Existence de toilettes séparées	•	oui	
Existence de vestiaires séparés	•	Sines, oui / Marseille, non	Création d'un deuxième vestiaire en cas de recrutement d'une femme sur Marseille (actuellement équipe 100% masculine)
Absentéisme par sexe	•	Données indisponibles	Mise en place de l'indicateur pour 2022
Accidents de travail par sexe	•	1 homme	
Turnover par sexe		hommes : 5% / femmes 18,18%	Faire baisser le taux de turnover chez les femmes de 50%
Entreprise et parking éclairés de manière approprié	•	Oui	Maintenir un éclairage sécurisant sur site
Nombre moyen d'heures de formation par sexe		Sines : F = 0,78 / H = 3,52 // Paris: F= 41,5 / H = 31,10 // Marseille: H = 15,1 Groupe : Femmes = 8,18 / Hommes = 9,58	Atteindre un nombre moyen d'heures de formation équivalent chez les hommes et les femmes
Fournisseurs : proportion de fournisseurs dont l'entreprise est détenue par une femme	•	Données indisponibles	Réaliser un recensement et fixer des objectifs d'amélioration si nécessaire
Proportion de fournisseurs ayant une politique favorisant l'égalité des sexes	•	Données indisponibles	Réaliser un recensement et inciter les fournisseurs à s'engager en faveur de notre Charte d'Achats responsables
Initiatives d'aide aux femmes soutenues	•	0	S'engager pour les soutien et l'autonomisation des femmes sur nos lieux d'implantation
Analyse des performances Diversité & Égalité	•	Nomination d'un référent interne, mise en place de nouveaux indicateurs, d'un plan d'action avec des objectifs chiffrés et échanges de bonnes pratiques avec un groupe de parties prenantes du secteur industriel et maritime dédié à l'égalité professionnelle homme/femme	Nomination d'un référent au Conseil d'administration. Analyse des nouveaux indicateurs et adaptation du plan d'action.
Nombre de congés parentaux par sexe		4 Hommes (dont 1 en cours au 31 déc. 2021) - 0 Femmes	
Return to work rate		100% Femmes et hommes	Maintenir un taux de 100%
Retention rate		100% Femmes - Non applicable pour les hommes en 2021	Maintenir un taux de 100%



Ecoslops, c'est aussi des opératrices,  
des cheffes de quart, des laboratines,  
des ingénieures, des assistantes  
administratives, des responsables QHSE...  
Merci mesdames !



NOUS SOMMES TOUTES DES SUPERS FEMMES



ECOSLOPS ❤️ ITS STAKEHOLDERS

# AXE 3 - Qualité de vie au travail

## Ecoslops attache une grande importance aux conditions de travail de ses salariés

La société a un très faible taux d'absentéisme, et les causes de turnover sont identifiées. La société favorise la flexibilité des horaires et de la gestion du temps pour faciliter l'organisation personnelle des salariés et l'équilibre vie-professionnelle-vie privée.

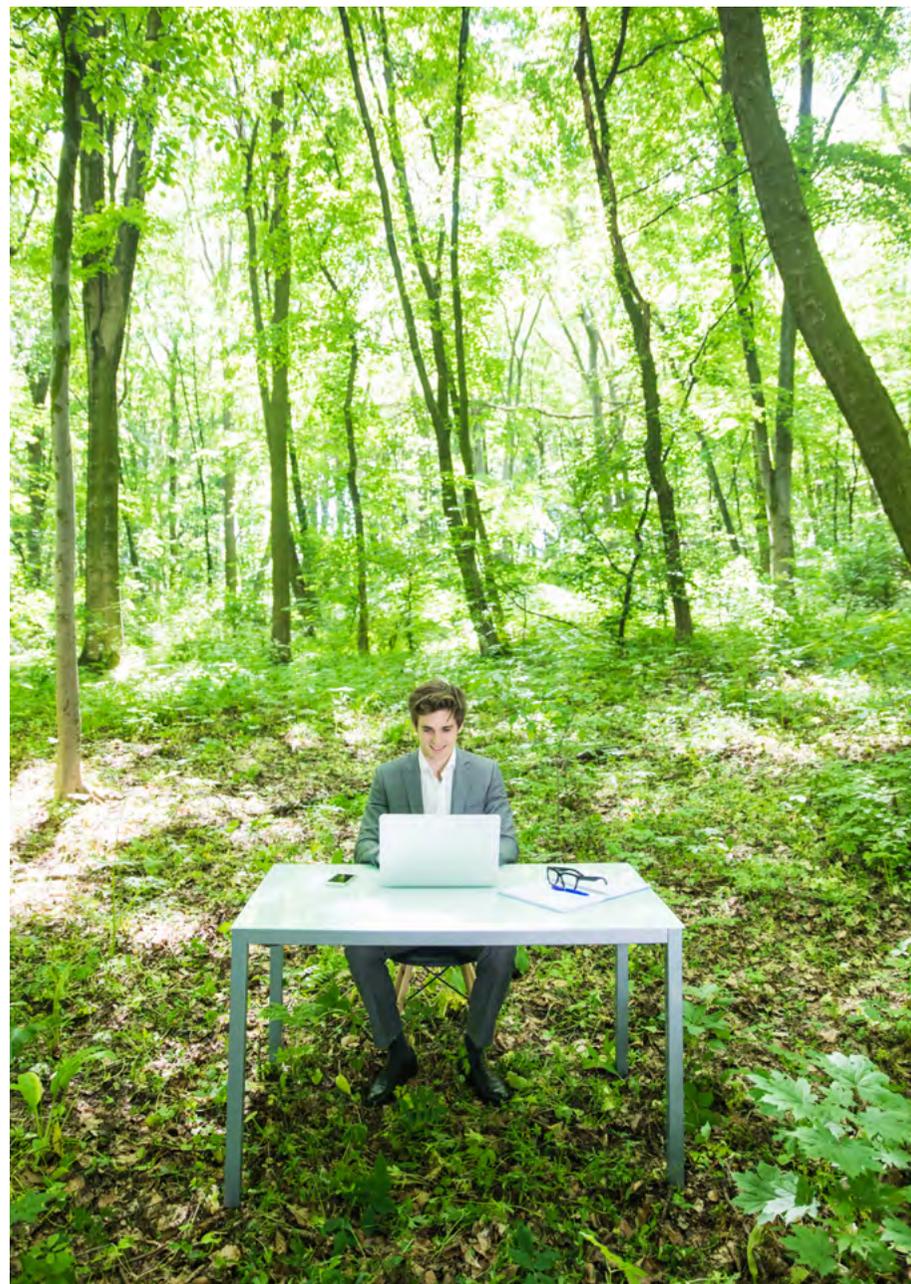
Sur chaque site, des lieux de vie sont aménagés pour y permettre la prise de pauses et/ou de repas, et l'entreprise organise régulièrement des événements conviviaux (séminaire d'entreprise, repas de Noël, etc.)

## EMPLOI & RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

Ecoslops garantit l'égalité des chances et de traitement à tous les collaborateurs, et ne se rend coupable d'aucune discrimination dans ses pratiques d'emploi, ce qui englobe le recrutement, la formation, la promotion ou le licenciement. Elle protège les données personnelles des employés et leur vie privée et réalise des entretiens individuels réguliers afin de déterminer les besoins des employés et de préciser les attentes de l'entreprise.

L'entreprise a connaissance de l'ensemble des personnes travaillant pour la société et dispose d'un contrat de travail ou de prestation pour chacune. La société n'a qu'exceptionnellement recours à des contrats temporaires, et assure une planification de sa charge favorisant la stabilité de l'emploi. Ecoslops prend en compte dès que possible les affinités des employés dans la constitution des équipes de travail.

100% des employés ont un entretien annuel.



## LIBERTÉ D'ASSOCIATION & NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

La société respecte le droit de liberté syndicale et de négociation collective des collaborateurs. Les employés de France sont couverts par des conventions collectives spécifiques (25%) alors que ceux du Portugal dépendent du Droit du Travail portugais.

## RÉMUNÉRATION

L'entreprise assure une gestion des rémunérations et des conditions de travail cohérente avec les heures de travail, les repos hebdomadaires, les congés, la santé et la sécurité.

Ecoslops a mis en place un programme d'attribution gratuite d'actions pour l'ensemble de ses salariés. Au 31 décembre 2021, 100% des collaborateurs de plus de 2 ans d'ancienneté sont actionnaires de la société.

Tous les employés du groupe sont rémunérés au dessus du salaire minimum local.

## DÉPARTS À LA RETRAITE

Les départs à la retraite sont échelonnés et organisés de manière à amener une transition progressive pour la personne partant à la retraite comme pour la relève.

## Ancienneté moyenne dans l'entreprise : 6 ans

### SPORT & ENTREPRISE

Désireuse de promouvoir les pratiques physiques et sportives au sein du Groupe, Ecoslops organisera dès 2022 un sondage pour connaître les pratiques de ses collaborateurs. Les résultats permettront de mettre en place des actions ciblées, comme le forfait mobilités durables mis en place au siège en 2021.



### OBJECTIF 2021-2023

Intégration à la politique d'achats responsable de mentions concernant les conditions de travail des employés.

Revenir à un taux de formation supérieur à 50%

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
<b>AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS ET NON AUX EMPLOYÉS TEMPORAIRES</b>				
Complémentaire santé	x	x	x	x
Prévoyance	x	x	x	x
Actions gratuites	x	x	x	x
<b>CONGÉ PARENTAL</b>				
Nombre total d'employés ayant eu droit à un congé parental, par sexe	2H	0	2H	4H
Nombre total d'employés ayant pris un congé parental, par sexe	2H	0	2H	4H
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par sexe	2H	0	1H (un congé en cours au 31/12/21)	3H
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par sexe	2F	NA	NA	2F
Taux de reprise du travail	100%	NA	100%	100%
Taux de rétention	100%	NA	100%	100%

## DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Ecoslops assure à l'ensemble du personnel concerné une formation adaptée dans tous les domaines d'action pertinents, et s'assure que toutes les formations concernant la sécurité sont maintenues à jour. L'ensemble des entités dispose d'un plan de développement des compétences, et le Groupe encourage le renforcement des expertises métiers.

Dans un souci d'équité, un plan spécial de formation sur 3 ans sera organisé au Portugal dès 2022. Organisé par un cabinet externe, il s'adressera à l'intégralité des collaborateurs.

Au Portugal, grâce à l'aménagement de leur temps de travail, 3 personnes mènent de front des études supérieures en plus de leur emploi. La société prend également des stagiaires.

Un programme de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE a été mis en place et comprend notamment des réunions d'informations rassemblant le management des différents services. Les thèmes varient en fonction de l'actualité de l'entreprise.

### Taux de formation

Groupe

**50%**

**(+2%)**

**Sines** : 29%

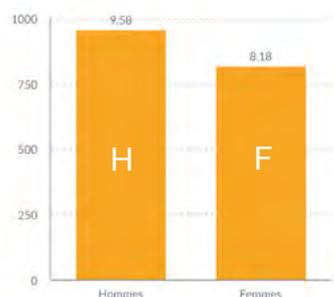
**Marseille** : 122%

**Paris** : 104%

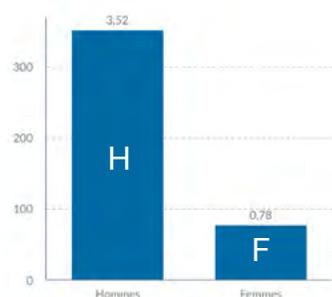


## Nombre moyen d'heures de formation

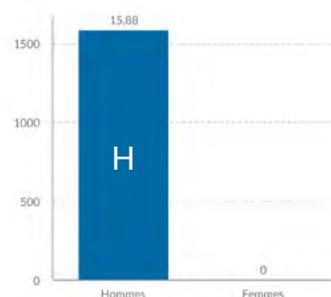
par genre et par site



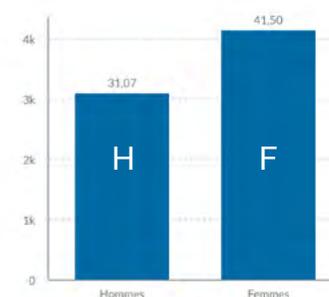
Groupe



Portugal



Marseille



Paris

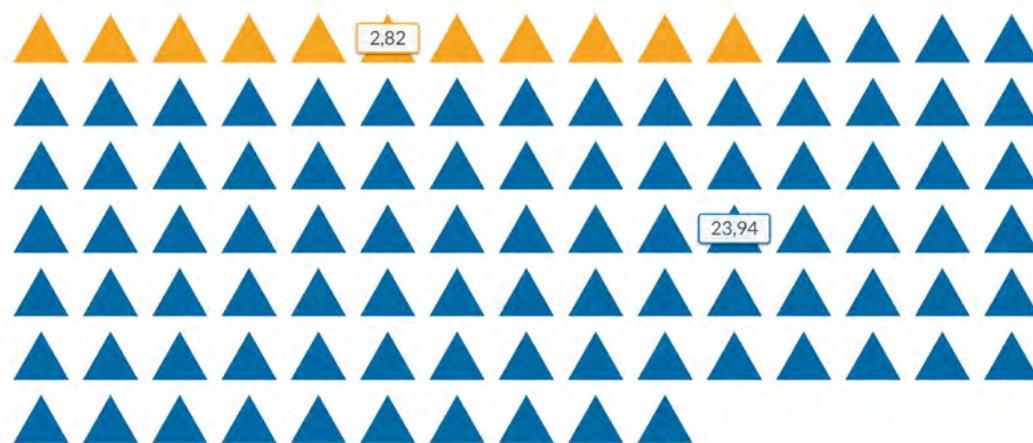
# 503 heures

de formation au total dans le Groupe

(+17%)

## Nombre moyen d'heures de formation

par catégorie d'employés



Employés

Cadres

## Thèmes des formations

- Atmosphères explosives
- Risques chimiques
- Logiciel ERP
- Calculs de flexibilité
- Analyse de Cycle de Vie
- Bilan Carbone
- Management de projet
- Cybersécurité
- Numérique responsable
- Achats responsables
- Egalité des Chances
- Valeurs
- Logiciel Douanes
- Exercices incendies
- Gestion de Crise site pétrochimique



# Parties prenantes



# Écosystème professionnel

Nous sommes convaincus que le dialogue avec nos parties prenantes est essentiel. Une démarche d'écoute, d'échange et de propositions renforce notre société et l'aide à s'adapter plus facilement aux différents enjeux et risques auxquels elle fait face.

Comme pour un écosystème naturel, chaque maillon a son importance.

Ecoslops a réalisé une cartographie de ses parties prenantes étayée par leur consultation. La méthode de hiérarchisation de la norme NF X30-029 a été appliquée pour prioriser les attentes, en cotant le niveau d'impact réciproque entre les parties prenantes et l'entreprise, et leur niveau de relation actuel.

Les attentes les plus fortes pour nos parties prenantes, définies en 2019/2020, ont été traduites en enjeux et intégrées aux objectifs du Groupe.

Nous espérons y avoir répondu avec la publication de ce rapport depuis 3 ans maintenant. L'ensemble de nos enjeux prioritaires sera révisé en 2023.

La société a commencé à participer à des panels de discussions sur certains enjeux, notamment sur l'égalité professionnelle en intégrant le Groupe Synergie Egalité Hommes-Femmes du Cluster Maritime Français dont Ecoslops est membre.



## OBJECTIFS 2021-2023

Organiser des panels de discussions avec différentes parties prenantes sur les enjeux majeurs.



## PARTAGE DES RICHESSES

**Fournisseurs** : 85% du CA  
**Salariés** : 29% du CA  
**Investissements** : 27% du CA



## ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS MAJEURS SOULEVÉS LORS DE L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES (2019/2020)

- Publication et diffusion des engagements et des politiques de l'entreprise en matière de Responsabilité sociétale des entreprises
- Publication et diffusion des données environnementales, sociales et de gouvernance au sein d'un rapport de Développement Durable.

## Nos parties prenantes et leurs attentes

### CLIENTS

Qualité, prix et impact  
environnemental des produits  
Communication de la politique  
éthique et des performances  
RSE de l'entreprise  
Relation client et SAV de qualité

### COLLABORATEURS

Bien-être au travail  
Équité sociale  
Droits sociaux et syndicaux  
Santé-sécurité au travail  
Compétitivité économique,  
rémunération  
Image de l'entreprise  
Politique et actions RSE

### COMMUNAUTÉS LOCALES

Formalisation d'un engagement  
solidaire en faveur du respect  
des droits et des ressources  
naturelles  
Création d'emplois  
Développement des  
compétences  
Impact environnemental

### PARTENAIRES D'AFFAIRES

Compétitivité économique  
Compétitivité technologique  
Qualité, prix et impact  
environnemental des produits  
Communication de la politique  
éthique et des performances  
RSE de l'entreprise

### ACTIONNARIAT & COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Bonne gouvernance  
Relation de confiance et  
considération  
Transparence de la performance  
RSE  
Développement économique

### ORGANISMES PUBLICS & ASSOCIATIONS

Respect des réglementations  
Préservation de l'environnement  
Innovation technologique  
Promotion de la RSE  
Transparence de la performance  
RSE  
Conditions de travail  
réglementaires et bien-être au  
travail

### Fournisseurs & sous-traitants

Pérennité et qualité de la relation  
Image de l'entreprise

## Communautés locales

**Le Groupe Ecoslops favorise les relations avec les acteurs locaux, notamment dans son recrutement et le choix de ses fournisseurs.**

Plus de 80% des employés habitent à moins de 50kms de leur lieu de travail. Les autres 20% vivent dans un rayon maximal de 100km. L'ensemble des employés du groupe est rémunéré au dessus du salaire minimum local.

Ecoslops étant installé dans des pays développés et économiquement prospères, l'implication dans les communautés locales ne revêt pas à ce jour un aspect prioritaire dans les enjeux RSE du Groupe. Néanmoins, l'entreprise reconnaît l'importance et l'universalité des Droits de l'Homme, et les respecte sans aucune forme de discrimination, sur l'ensemble des activités dont elle a la maîtrise.

L'entreprise mène une politique de respect des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels, et respecte les droits fondamentaux au travail identifiés par l'Organisation Internationale du Travail : liberté d'association, reconnaissance effective du droit aux négociations, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants, élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Notre Charte Achats Responsables est un outil pour transmettre ses valeurs au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Un système d'alerte formel pour porter toute situation inquiétante à la connaissance de la société est à disposition des collaborateurs et des fournisseurs.

## Une charte informatique socialement responsable

Ecoslops développe une charte informatique à usage interne pour une utilisation du numérique «écologiquement, socialement et économiquement responsable», prenant en compte les aspects sociaux (dont le RGPD), environnementaux et sécuritaires d'une utilisation professionnelle du numérique.

Plusieurs formations 2021 ont étayé ce développement, notamment sur la cybersécurité et le numérique responsable.

### Objectif 2021-2023

Formalisation d'une charte informatique responsable



## Impact sur les communautés locales

Bien qu'Ecoslops soit très attentive à les prévenir, comme toute activité industrielle, les nuisances entourant les activités de l'entreprise peuvent potentiellement inclure des pollutions visuelles, olfactives, sonores et des pollutions du sol.

Ecoslops prend en considération les problématiques locales et respecte la réglementation en vigueur dans chaque pays. La société réduit au maximum, supervise et suit ces risques potentiels, et entretient des relations réglementaires avec les agents locaux de l'Etat et les représentants politiques (mairies notamment).

## Développement des compétences

Ecoslops contribue au développement des compétences en recrutant dans la communauté locale et en formant les collaborateurs locaux à ses métiers.

Elle encourage également la poursuite d'études extérieures à l'entreprise et offre de la flexibilité dans l'aménagement du temps de travail des étudiants.

## Implication dans la vie du secteur

La société s'implique dans plusieurs associations professionnelles locales et régionales. (Détails pages 60-61)

## Objectif 2021-2023

Soutenir des associations d'aide aux femmes autour de nos lieux d'implantation.

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
<b>DROITS DE L'HOMME</b>				
Nombre d'opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations de l'impact sur les droits de l'homme, par pays.	0	0	0	0
Nombre d'heures de la période de reporting consacrées à la sensibilisation aux Droits de l'Homme	0	0	0	0
Pourcentage d'employés sensibilisés aux Droits de l'Homme au cours de la période de reporting	0	0	0	0
<b>DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES</b>				
Nombre de cas de violations identifiés des droits des peuples autochtones au cours de la période de reporting	0	0	0	0
<b>ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS</b>				
L'ensemble des collaborateurs d'Ecoslops a accès aux services essentiels.				

## CLIENTS & CONSOMMATEURS

Ecoslops travaille uniquement en B2B avec des clients habitués à l'utilisation de nos produits. L'ensemble des informations réglementaires sur les produits leur est fourni, notamment par le biais des Fiches de Données Sécurité (FDS). Les fiches sont préparées conformément au règlement REACH. Elles précisent la composition du produit, identifient les dangers et préconisent les mesures de prévention, collectives et individuelles, et les premiers secours.

### SAV, assistance et résolution des réclamations

Ecoslops a identifié les réglementations applicables en matière de garanties relatives à ses activités dans les pays où elle opère, et est attentive à la qualité et à la réactivité de son service après-vente (qui sera formalisé courant 2022).

Des conditions générales de vente ont été formalisées pour Ecoslops Provence en 2021, et seront étendues à Ecoslops Portugal dès 2022.

Ecoslops Portugal a reçu cette année les résultats d'une enquête d'un de nos principaux clients portugais, faisant état de relations commerciales, opérationnelles et contractuelles 100% satisfaisantes.

### Confidentialité des données clients

L'entreprise accorde une grande importance à la confidentialité de ses données clients. Elle applique le RGPD, notamment en ce qui concerne

les données sous format électronique, et limite la collecte des données personnelles aux informations qui sont indispensables pour la fourniture de ses produits ou services.

Une sensibilisation des employés au RGPD est prévue en 2022.

Ecoslops collecte également, sur demande ou avec l'accord des intéressés, des informations à des fins de communication (nom, société et email). La société intègre à chaque communication un lien de désabonnement, et met à jour ses fichiers régulièrement. Elle donne aux clients et aux prospects le droit de vérification et de rectification de ses données, allant jusqu'à l'effacement, et n'est l'objet à ce jour d'aucune plainte relative à l'atteinte à la confidentialité des données.

Un dispositif de sauvegarde de sécurité assure une protection adaptée des données personnelles, et la société réalise régulièrement des audits de sécurité.

	Sinès, Portugal	La Mède France
<b>INFORMATIONS REQUISES PAR LES PROCÉDURES DE L'ORGANISATION POUR L'INFORMATION SUR LES PRODUITS</b>		
La provenance des intrants des produits	oui	oui
Le contenu	oui	oui
L'utilisation sûre des produits	oui	oui
La mise au rebut du produit et les impacts environnementaux	oui	oui
Pourcentage des produits évalués pour le respect de ces procédures	100%	100%
Évaluation des produits en matière d'impact sur la santé	-	-
Cas de non-conformité concernant la communication marketing	0	

## LABEL

La technologie P2R d'Ecoslops est labellisée « Efficient Solution » par la Fondation Solar Impulse

[En savoir plus](#)



### Objectif 2021-2023

Formalisation du service après-vente.



Sensibilisation des employés au RGPD



Sensibilisation des employés aux Droits de l'Homme (programmé en 2022 au Portugal)



## Adhésion à des associations professionnelles



Association créée par et pour les acteurs du secteur maritime, le CMF est composé d'entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formations, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine Nationale. Réel écosystème générateur d'affaires, le Cluster Maritime Français construit avec ses membres une «place maritime française».



L'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos est un acteur majeur de l'activité économique du littoral provençal et de son arrière-pays. L'UMF s'investit dans tous les projets de développement et exerce son rôle d'expert sur les dossiers qui concernent les échanges maritimes et multi-modaux. Sa capacité d'action et sa volonté contributive sont à la mesure de son poids économique.



Depuis avril 2016, Ecoslops et la Fondation reen Award - une organisation à but non lucratif qui certifie les performances environnementales d'acteurs du transport maritime - ont lancé une incitation pour les bateaux labellisés «Green Award» à faire enlever leurs déchets pétroliers par Ecoslops en bénéficiant d'une réduction de 25% sur les coûts afférents. Un certificat Green Award permet aux propriétaires et affréteurs maritimes de se différencier en affichant leur engagement, au-delà des obligations légales. En toute indépendance Green Award audite et certifie des navires au regard de son cahier des charges sur des enjeux de sécurité, de qualité et d'environnement. Les ports, les fournisseurs de services maritimes, les propriétaires et les affréteurs de navires ont rejoint le programme Green Award afin de réduire les risques d'accidents et de promouvoir une industrie du shipping éco-responsable, économiquement viable et de grande qualité, un important facteur de compétitivité aux yeux de leurs clients.



Le Club ADEME International fédère depuis 21 ans les éco-entreprises (PME et ETI) innovantes françaises développant une partie de leurs activités sur les marchés internationaux ou souhaitant initier une démarche à l'export.

L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Ce réseau, créé et piloté par l'ADEME, permet à ses adhérents d'échanger de manière privilégiée avec les acteurs publics français, nationaux ou régionaux, en charge de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et du commerce extérieur. Il couvre l'ensemble du spectre lié à la transition écologique et énergétique :

- Energies renouvelables et efficacité énergétique
- Ville, construction et urbanisme durables
- Qualité de l'air
- Economie circulaire et déchets, dépollution des sols
- Eau et biodiversité
- Gestion environnementale
- Adaptation et atténuation des changements climatiques

## Prix & Labels



Promouvoir dans le monde l'excellence française dans l'industrie des hydrocarbures et des énergies nouvelles telle est la vocation d'EVOLEN. L'expertise de ses 1 350 adhérents - 250 sociétés et 1 100 professionnels - couvre tout le champ de la filière des hydrocarbures (exploration, production, développement, logistique, raffinage, distribution) et des énergies nouvelles ( Eolien Offshore, éolien terrestre, énergies marines, stockage d'énergie...)



Ecoslops Portugal a rejoint Comsines, une organisation locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinès, à travers la mise en place d'un un panel d'actions conjointes entre entreprises et entités représentatives de la Communauté.



Ecoslops est membre d'Euroshore, une organisation professionnelle internationale réunissant les fournisseurs d'installations de réception portuaires en Europe et outre-mer. Euroshore a été fondée en 1998 et promeut l'activité des entreprises liées au traitement des déchets maritimes.

En tant que solution labélisée «Efficient solution for the planet» par la Fondation Solar Impulse, Ecoslops est membre de la World Alliance for efficient solutions, un réseau d'innovateurs, d'investisseurs et de chercheurs de solutions.



Label «Efficient Solution for the planet» de la Fondation Solar Impulse - décembre 2020

«Champion du climat»  
Les Echos 2021

**Les Echos**

Lauréat du Trophée de l'Innovation Océan 2018 – catégorie « réduction des énergies fossiles » (MiniP2R)



**LAUREAT**

Lauréat du Prix de l'Innovation EVOLEN 2018 (Mini-P2R)



«Champion de la croissance»  
Les Echos  
2019, 2020 et 2021

**Les Echos**

Label FCPI  
«Entreprise Innovante» 2021



Lauréat du Concours Mondial de l'Innovation BPI 2016 (P2R)



Lauréat de l'appel à projet de l'ADEME « PME Initiative » 2016

**ADEME**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Financial Times  
«Europe fastest growing company 2020»



Lauréat du prix Forbes «Futur 40» 2018



# LES ACHATS RESPONSABLES

Les achats responsables sont devenus essentiels tant par l'optimisation des coûts qu'ils permettent que par leur contribution à l'innovation et à la maîtrise des risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liés aux relations commerciales (pérennité et sécurité des approvisionnements, image...). Ils jouent un rôle central dans le déploiement de la démarche de développement durable dans, et hors des frontières de l'organisation.

Ecoslops souhaite exercer son devoir de vigilance, et participer efficacement à la diminution des risques sanitaires et environnementaux, ainsi qu'à un meilleur respect des droits sociaux et humains. Elle est convaincue que de ces engagements, qui permettent une meilleure transparence de la chaîne d'approvisionnement, résulte une amélioration de la qualité et de la performance globale. Outre la baisse des coûts et l'enrichissement lié aux coopérations, la société voit également les achats responsables comme une source d'innovation. Une vision pro-active, qui inscrit la relation fournisseurs dans un cercle vertueux et valorise le capital immatériel de chacun.

**En 2021, L'ensemble des acheteurs du groupe ont été sensibilisés aux Achats Responsables et aux outils développés pour leur implémentation, et nos conditions générales d'achats ont été revues pour intégrer des critères RSE.**

**En 2022, Ecoslops continuera à diffuser sa charte et son questionnaire à ses fournisseurs et renforcera ses compétences internes en matière de Devoir de Vigilance.**

## LES OUTILS

### La charte

Inspirée des meilleures pratiques du secteur, la charte formalise la stratégie d'Ecoslops à destination d'un public double : elle s'adresse aux parties prenantes internes de l'entreprise (services techniques, services achats) et aux fournisseurs.

Découvrir notre [Charte Achats Responsables](#)

Sa signature est recommandée pour tout achat, et obligatoire pour tout montant supérieur à 100 000€.

### Les clauses contractuelles

Il est démontré que les clauses contractuelles sont des outils efficaces pour diffuser des valeurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ce levier d'amélioration notable des conditions sociales et environnementales de production a été mis en place par la société dès 2021.

### Le questionnaire RSE

Le questionnaire RSE comprend un peu plus d'une vingtaine de questions concernant les politiques de nos fournisseurs en matière environnementale, sociale (notamment la sécurité et la diversité) ainsi que des questions de Gouvernance.

### Le système d'évaluation

A usage interne, le fichier d'évaluation permet d'évaluer nos fournisseurs selon des critères RSE, pondérés par famille d'achats.

### Le suivi des performances

Ce fichier consolide l'évolution des résultats des fournisseurs en terme de performance RSE.

# Nos engagements pour des achats responsables

Ecoslops a identifié les enjeux liés à ses achats, et s'engage à :

- Contribuer au développement local en ayant recours aux PME et TPE



- Contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail



- Contribuer au respect des Droits de l'Homme au travail



- Promouvoir l'innovation à travers la recherche d'efficience



- Contribuer à la préservation de l'environnement et des ressources



- Accroître la compétitivité grâce à l'optimisation des ressources



- Prévenir la corruption et encourager le respect du droit de la concurrence



- Développer des partenariats avec les fournisseurs pour faire avancer les 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies



## OBJECTIFS 2021

Déploiement de la stratégie d'achats responsables :

Pondération des critères d'évaluation RSE selon les familles d'achats

Création d'un tableau de bord de suivi

Formation des équipes en interne

Insertion de clauses RSE dans les

contrats de plus de 100 000€

Mise en place d'un système de suivi des performances



Identifier les fournisseurs en situation de dépendance



## OBJECTIFS 2022-2025

Diffusion de la charte et signature par les premiers fournisseurs.

Début de l'évaluation des fournisseurs

Mis en place d'un système de suivi des

achats sur l'ensemble de leur cycle de

vie

Audits de conformité /

Organisation de panels de

discussion thématiques



<b>ÉVALUATION DES FOURNISSEURS &amp; SOUS-TRAITANTS AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING</b>	
<b>TRAVAIL DES ENFANTS</b>	
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Aucune évaluation spécifique n'a été réalisée en 2021. Aucun fournisseur n'a cependant fait l'objet de plaintes dans ce domaine à la connaissance de la société.
<b>TRAVAIL FORCÉ</b>	
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Aucune évaluation spécifique n'a été réalisée en 2021. Aucun fournisseur n'a cependant fait l'objet de plaintes dans ce domaine à la connaissance de la société.
<b>ÉVALUATION DROITS DE L'HOMME</b>	
Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	0
Nombre total d'heures de la période de reporting consacrées à la formation aux politiques relatives aux droits de l'homme	0
Pourcentage d'employés formés au cours de la période de reporting sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme qui sont pertinentes pour les opérations.	0
Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	2
<b>ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS</b>	
Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	0
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux.	0
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	NA
Impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure.	NA
<b>PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES</b>	
Approche visant à prévenir ou réduire les impacts négatifs sur la sécurité et la santé au travail significatifs qui sont directement liés à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, et les dangers et risques associés.	Étude des statistiques HSE fournisseurs sur 3 ans Certifications sécurité ATEX et Risques Chimiques exigée pour tout travail sur site. Charte Achats Responsables.

<b>POURCENTAGE DU BUDGET ACHATS UTILISÉ POUR DES SITES IMPORTANTS DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX PAR ACTIVITÉ (DANS UN RAYON DE 200 KMS)</b>	
Sines (PT) : 54% dont 27% de services / Marseille (FR) : 80% dont 048% de services / Services administratifs (Siège, Paris) : 97% dont 95% de services	
<b>DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIF</b>	
Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de liberté syndicale ou de négociation collective des travailleurs peuvent être bafoués ou en grand péril	Aucune opération ou fournisseur n'a été identifié à ce jour comme susceptible de bafouer le droit de négociation collectif.
Pays ou zones géographiques dont les opérations ou les fournisseurs sont considérés comme étant en péril.	-
Mesures prises par l'organisation au cours de la période de reporting et destinées à soutenir les droits d'exercer la liberté syndicale ou la négociation collective.	Charte Achats Responsables
<b>ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS</b>	
Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux.	0
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux.	0
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	NA
Impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	NA



**GOUVERNANCE**

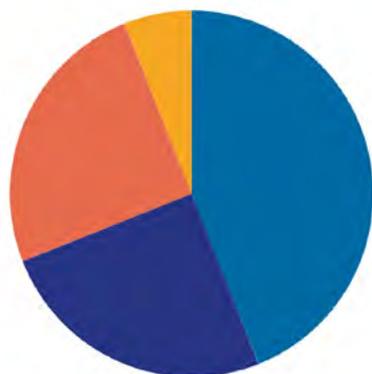


# Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Ecoslops est composé de 8 membres :

- **Vincent Favier, Président du Conseil et Directeur Général d'Ecoslops SA**
- **Jean-Claude Company, Président d'honneur du Conseil et administrateur indépendant**
  - **Marck Inch, Administrateur indépendant**
  - **Lionel Henry, Administrateur**
- **Olivier Fortesa, Administrateur indépendant**
- **Pascal Foulon, Administrateur indépendant**
- **Pierre-Etienne Bindschedler, Administrateur**
- **Xavier Ploquin, Administrateur indépendant**

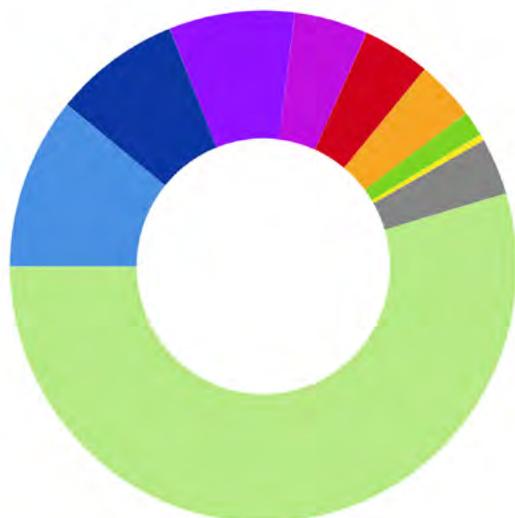
Compétences



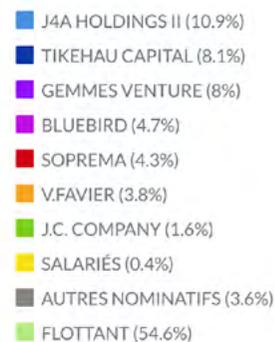
Dans un souci de surveillance de ses performances, il a réalisé en 2021, une auto-évaluation de son fonctionnement qui s'est avérée très satisfaisante. La politique de versement des jetons de présence a été modifiée pour être basée à 100% sur l'assiduité des administrateurs. Les critères de rémunération variable du Président Directeur Général pour 2021 sont: démarrage opérationnel réussi de l'unité de Marseille, vente de 2 Scarabox, opération de recapitalisation de la société.

[Le règlement intérieur du Conseil d'administration](#) a été mis à jour le 8 avril 2021.

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant le Conseil d'administration dans notre [Rapport sur le Gouvernement d'entreprise](#).



À la connaissance de l'entreprise, au 9 novembre 2021



## ACTIONNARIAT ECOSLOPS SA

Grâce aux plans d'attribution gratuite d'actions, au 31/12/2021, 100% du personnel de l'entreprise ayant plus de 2 ans d'ancienneté est actionnaire de la société.



■ Hommes 30-50 ans (25%) ■ Hommes de + de 50 ans (75%)

## Composition du Conseil d'administration

Âge moyen : 55 ans

# Pratique éthique des affaires

Ecoslops respecte les réglementations et les normes internationales de comportement, ainsi que le principe de légalité. Elle met en place des politiques et lignes directrices pour s'assurer de transmettre ses valeurs éthiques à ses collaborateurs et de les communiquer aux différentes parties prenantes intéressées, notamment ses fournisseurs.

## CORRUPTION

L'entreprise a identifié ses zones de risques en matière de corruption. Elle a déterminé des pratiques pour les situations les plus évidentes (cadeaux, invitations..), connaît ses risques et a formalisé une politique de lutte contre la corruption et un guide éthique pour ses collaborateurs. Une sensibilisation des employés français a été réalisée en 2020 afin qu'ils puissent identifier les pratiques assimilables à de la corruption ou de l'extorsion. Elle sera réalisée auprès des cadres portugais en avril 2022.

## CONCURRENCE LOYALE

Ecoslops mène ses activités d'une manière compatible avec la législation et la réglementation sur la concurrence, et coopère avec les autorités appropriées. Le Guide de Bonne conduite de l'entreprise, diffusé en 2020 ainsi qu'à l'arrivée de chaque nouveau collaborateur, comprend des lignes directrices en matière de concurrence loyale.

## DROIT DE PROPRIÉTÉ

L'entreprise a identifié ses activités et sujets concernés par le respect des droits de propriété, notamment la réglementation qui lui est applicable en matière de respect des droits de propriété, et des individus. Des lignes directrices sont incluses dans le Guide Bonne Conduite, et une sensibilisation spécifique des collaborateurs sera organisée en 2022 à l'occasion de la diffusion de la Charte numérique responsable.

## ENGAGEMENT POLITIQUE RESPONSABLE

Ecoslops ne fait pas de contributions politiques et se refuse à toute activité de lobbying qui implique désinformation, fausses déclarations, menace ou coercition. Des lignes directrices sur la gestion des conflits d'intérêts ont été intégrées au Guide de Bonne Conduite.

## Objectifs 2021-2023

Partager les valeurs de l'entreprise par le biais d'une campagne d'affichage sur site



Continuer à sensibiliser les équipes aux enjeux RSE



Mise en place d'une auto-évaluation du Conseil d'administration



Mise à disposition d'un système d'alerte éthique pour les fournisseurs



Formalisation d'une charte informatique «écologiquement et économiquement responsable»



Formation anti-corruption des cadres



Formation et mise en place de procédures de diligences raisonnables



Formalisation d'un plan de continuité d'activité



## MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES - SYSTÈME D'ALERTE

Le dispositif d'alerte à destination des collaborateurs et des fournisseurs est un formidable levier au service de la démarche RSE. Il a été implémenté en 2020 et procure la capacité de détecter des événements adverses qui viendraient à l'encontre de la politique RSE et de la gouvernance de l'entreprise en général et de prévenir des risques – financiers, légaux, et réputationnels.

La personne ayant la responsabilité globale des mécanismes permettant d'obtenir des conseils sur le comportement éthique et de signaler les écarts est le directeur de la conformité. Vincent Feys, le directeur administratif et financier du Groupe a été nommé à cette position. Il n'existe pas à ce jour de mécanismes indépendants de l'entreprise. Toute préoccupation peut être adressée anonymement au Directeur de la Conformité (adresse mail anonyme, courrier, etc.). L'entreprise a inclus dans son Guide de Bonne conduite une politique anti-représailles.

## DEVOIR DE VIGILANCE

Afin de s'assurer que nos fournisseurs et partenaires d'affaires ne causent ni ne participent à des violations des Droits de l'Homme ou à d'autres violations des réglementations internationales, Ecoslops a décidé de renforcer les compétences de son équipe par le biais d'une formation dédiée au devoir de vigilance, afin de mettre en oeuvre des procédures robustes de diligence raisonnable et d'assurer une veille et une collecte d'informations efficace.



## Le Guide de Bonne Conduite

Le Guide de Bonne Conduite Ecoslops est un guide éthique de pratique des affaires à destination des collaborateurs.

Distribué à l'ensemble des employés, et aux nouveaux dès leur arrivée, ce Guide aborde les thèmes suivants :

ÉQUITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL (NON DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT, NÉPOTISME)

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

INVITATIONS PROFESSIONNELLES & CADEAUX

RESPECT DES LOIS & DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES (LOYAUTE DES PRATIQUES, CONCURRENCE LOYALE, COMPORTEMENT ANTI CONCURRENTIEL, RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ)

PROTECTION ET BONS USAGES DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES : COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DEMANDES D'INFORMATIONS

SIGNALEMENTS DE PRÉOCCUPATIONS OU DE VIOLATIONS

<b>ACTIVITÉS ÉVALUÉES EN TERME DE RISQUE LIÉS À LA CORRUPTION</b>	
Nombre total de sites évalués en termes de risques liés à la corruption.	Paris, Sines, La Mède
Principaux risques identifiés par l'évaluation	Une surveillance particulière est apportée aux domaines suivants pour mitiger les risques potentiels : Conflits d'intérêts, choix des commissaires aux comptes, demandes de permis, achats (réalisation d'appels d'offres), comptabilité (cabinet externe)
<b>COMMUNICATION ET FORMATION RELATIVES AUX POLITIQUES &amp; PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	100%
Pourcentage (et nombre total) de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	-
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	75%
Pourcentage (et nombre total) d'employés ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par catégorie professionnelle et région.	100% des collaborateurs français. Les cadres du Portugal seront formés en avril 2022
<b>CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION ET MESURES PRISES</b>	
Le nombre total de cas avérés de corruption.	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption.	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption.	0
Actions en justice publiques relatives à la corruption intentées contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting et les résultats de ces procédures.	0
<b>CONCURRENCE LOYALE &amp; COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL</b>	
Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
Principales issues de ces actions	NA
<b>CONTRIBUTIONS POLITIQUES</b>	
Valeur monétaire totale des contributions politiques financières et en nature distribuées directement et indirectement	0
Modalités d'estimation de la valeur monétaire des contributions en nature.	NA
<b>MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES</b>	
Nombre total de demandes de conseils reçues, leur type et le pourcentage ayant obtenu une réponse au cours de la période de reporting	0
Nombre total de préoccupations exprimées	0

# Communication

Cotée sur Euronext Growth, le Groupe Ecoslops a l'obligation de publier annuellement son rapport financier.

Bien qu'elle n'y soit pas soumise légalement, la société communique volontairement ses données RSE depuis 2018 et a mis en place depuis 2020 la publication de ce rapport RSE annuel, ainsi qu'une [rubrique dédiée au Développement Durable](#) sur son site internet.

La société s'assure de ne pas émettre de communications trompeuses, fallacieuses, frauduleuses ou déloyales, et écarte de sa communication tout texte ou image qui perpétuent des stéréotypes.

## La Gazette d'Ecoslops

En interne, la société diffuse un média d'informations trimestriel à destination des collaborateurs de l'entreprise.

Il contient les actualités des filiales, des interviews d'administrateurs ou de collaborateurs, des informations sur les sujets RSE d'actualité dans l'entreprise, une revue de presse internationale du secteur, des informations générales autour de l'océan (expositions, films, sons de poissons, organisation de collecte de déchets sur les plages..), et la présentation des nouveaux venus au sein du Groupe.

Dès 2022, la Gazette d'Ecoslops sera disponible dans les langues locales (plutôt qu'en anglais) pour une meilleure transmission de l'information.



# CHIFFRES ÉCONOMIQUES CLÉS

Pour des informations financières plus détaillées, consultez le [Rapport financier annuel 2021](#)

<i>Données consolidées</i>	2019	2020	2021
<b>Valeur économique directe générée</b>			
Chiffre d'affaires	8 831 056 €	5 753 412 €	12 447 000 €
Produits financiers	35 958 €	7 471 €	0 €
Autres produits d'exploitation	1 694 424 €	1 353 713 €	810 000 €
Produits exceptionnels	1 €	0 €	0 €
Total produits	10 561 439 €	7 114 596 €	13 257 000 €
<b>Valeur économique distribuée</b>			
Charges d'exploitation	11 436 903 €	11 657 587 €	16 498 000 €
Salaires et traitements compris dans les charges d'exploitation	3 248 545 €	3 492 038 €	3 651 000 €
Charges financières	581 969 €	664 422 €	1 720 000 €
Impôts et taxes	88 333 €	68 991 €	59 000 €
Charge d'impôts	233 862 €	- 65 902 €	- 697 000 €
Participation salariés	0 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
Dons aux associations	1 000 €	2 500 €	1 250 €
Total Charges	12 252 734 €	12 256 107 €	17 521 000 €
<b>Valeur économique mise en réserve</b>			
Résultat net Groupe	-1 691 295 €	-5 141 511 €	-4 264 000 €
Résultat net Paris	-1 468 232 €	-2 465 862 €	-2 693 000 €
Résultat net Marseille	NA	NA	- 2 178 000 €
Résultat net Portugal	-223 063 €	-2 675 649 €	607 000 €
<b>Capitalisation totale</b>			
Capitaux propres	21 636 288 €	16 397 478 €	18 160 000 €
Dette	13 185 720 €	26 551 762 €	28 952 000 €
Une augmentation de capital a eu lieu en octobre 2021, portant le capital social à 5 180 576€			

<b>Aides publiques</b>			
Allégements fiscaux et crédits d'impôts	405 082 €	431 194 €	394 619 €
Subventions	113 342 €	0 €	0 €
Aides à l'investissement, à la recherche et au développement	0 €	0 €	0 €
Éxonérations de redevance	NA	NA	NA
Aides financières des organismes de crédit à l'exportation (OCE)	23 600 €	0 €	0 €
Incitations financières	0 €	0 €	0 €
Autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un État quelconque pour toute opération	0 €	0 €	0 €
Présence d'un gouvernement dans la structure actionnariale	Non	Non	Non

## Augmentation de capital - Octobre 2021



En octobre, Ecoslops a lancé avec succès une levée de fonds, ouverte à la fois aux investisseurs professionnels et aux investisseurs particuliers, pour un montant total de 6,4M€. La particularité de cette opération, réalisée le 28 octobre 2021, est d'avoir combiné deux augmentations de capital en numéraire, dont l'une était destinée aux investisseurs institutionnels pour 5,7 millions d'euros, et l'autre aux particuliers pour 0,7 million d'euros via la plateforme PrimaryBid. L'ouverture de ce type d'opération aux investisseurs particuliers était une première en France. 3 courtiers en ligne en France ont participé à l'opération. L'un des enjeux était de pouvoir mobiliser les particuliers dans un délai extrêmement court, à savoir entre 18 heures et 22 heures le 28 octobre. En participant, les particuliers ont bénéficié de la décote accordée aux investisseurs institutionnels, en l'occurrence une décote de 10% par rapport au cours moyen pondéré des trois dernières séances de bourse précédant le lancement de l'opération. L'objectif de cette levée de fonds est d'accélérer le développement de la société, et notamment celui de la Scarabox®. Le produit de l'opération sera également utilisé pour financer des études relatives à des projets d'infrastructures portuaires de collecte et de recyclage des résidus d'hydrocarbures qui pourraient être déployés au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est dans le cadre du partenariat avec le groupe Mercuria Energy.

# NOTES MÉTHODOLOGIQUES

## PRINCIPES DE RÉDACTION

Conformément aux différentes recommandations et lignes directrices concernant le reporting RSE et dans la limite des moyens disponibles, les principes suivants ont guidé la rédaction de ce rapport :

### Exhaustivité

Le rapport couvre les enjeux pertinents et leur périmètre et reflète les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise.

Il a été réalisé pour permettre aux parties prenantes de la société d'évaluer la performance de l'organisation au cours de la période de reporting.

### Exactitude

Les informations de ce rapport ont été collectées auprès des différents services de l'entreprise et vérifiées par les responsables de service et la direction générale.

### Équilibre

Les informations du rapport reflètent les aspects positifs et négatifs de la performance de l'organisation pour permettre une évaluation juste de la performance globale.

### Clarté

Si vous trouvez ce rapport incompréhensible, merci d'en faire part à la société.

### Comparabilité

L'entreprise a essayé de sélectionner et de rapporter les informations de façon cohérente. Elle a choisi des indicateurs répandus et reconnus pour faciliter la comparabilité des données dans le temps et avec d'autres organismes (GRI standards, ISO 26 000, Objectifs de Développement Durable des Nations Unies).

### Fiabilité

La société rassemble, enregistre, compile, analyse et rapporte les informations et procédures utilisées lors de la préparation du rapport de manière à permettre leur examen et à garantir la qualité et la matérialité des informations

La société aborde dans ce rapport, par ordre d'importance des enjeux pour chaque rubrique

(environnement, social, gouvernance), l'ensemble des thèmes couverts par les 7 grands principes de l'ISO 26 000:

Gouvernance  
Droits de l'Homme  
Relations et conditions de travail  
L'environnement  
Loyauté des pratiques  
Questions relatives aux consommateurs  
Communautés locales

## DÉFINITION DU CONTENU DU RAPPORT ET DES PÉRIMÈTRES DE L'ENJEU

Ce rapport est le reflet du diagnostic RSE effectué en 2019. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de définition des enjeux guidées par les lignes directrices de l'ISO 26000 et de la Norme NFX30-029.

- Identification des parties prenantes et de leurs attentes
- Cartographie
- Hiérarchisation des parties prenantes
- Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre grâce à une matrice de matérialité croisant les impacts des domaines d'actions de l'ISO 26000 sur les parties prenantes et pour l'entreprise.
- Hiérarchisation des enjeux
- Définition du Plan d'action, prenant en compte les attentes les plus fortes des parties prenantes, les enjeux pertinents et le contexte de Développement Durable (notamment les ODD des Nations Unies)

Le rapport vise à refléter les enjeux pertinents de l'entreprise et à répondre aux attentes de ses parties prenantes.

## PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport comporte toutes les entités actives du Groupe Ecoslops, à savoir Ecoslops SA, Ecoslops Portugal et Ecoslops Provence.

Le périmètre couvre 100% du chiffre d'affaires de la société.

## ENTITÉS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ecoslops S.A.

Ecoslops Portugal S.A.  
Ecoslops Provence S.A.S

## MODIFICATIONS RELATIVES AU REPORTING

Pas de modification notable des enjeux pertinents en 2021. Le périmètre inclus désormais les opérations de Marseille (unité démarrée en 2021)

## PÉRIODE DE REPORTING

Du 1er janvier au 31 décembre 2021.  
Sauf mention contraire, toutes les données du rapport sont données au 31 décembre.

## CYCLE DE REPORTING

Annuel. Publication du précédent rapport le 13 mai 2019.

## POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU RAPPORT

Responsable Développement Durable : emilie.dehu@ecoslops.com

## DÉCLARATION DE REPORTING FAISANT RÉFÉRENCE AUX NORMES GRI

Ce document fait référence aux GRI Standards Détails dans le tableau de correspondance.

## VERIFICATION EXTERNE

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

Les données concernant les émissions de CO2 et les effluents sont vérifiées par des organismes tiers.





Property Name	Property ID	Results	Units (SI)	Constants used in calculation
Specific volume	v	0.0011019290	m <sup>3</sup> /kg	Critical temperature: Tc = 647.096 K, (373.946 °C)
Specific enthalpy	h	675.6224034710	kJ/kg	Critical pressure: pc = 22.064 MPa, (220.64 bar)
Specific entropy	s	1.9426804423	kJ/(kg·K)	Critical density: rho_c = 322 kg/m <sup>3</sup>
Specific energy	ex	526.0360094139	kJ/kg	Triple-point temperature: Tt = 273.16 K, (0.01 °C)
Specific internal energy	u	674.8510531603	kJ/kg	Triple-point pressure: pt = 611.657 Pa, (0.00611657 bar)
Specific isobaric heat capacity	cp	4.3376358534	kJ/(kg·K)	
Specific isochoric heat capacity	cv	3.4815092202	kJ/(kg·K)	
Speed of sound	w	1443.4062093588	m/s	

## FORMULES DE CALCUL

### Produits et matériaux d'emballage valorisés (GRI 301-3)

(Produits et matériaux d'emballage valorisés au cours de la période de reporting/Produits vendus au cours de la période de reporting) x 100

### Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (GRI 302-1-a)

Des facteurs de conversion ont été utilisés pour convertir des tonnes en tep (tonne d'équivalent pétrole) et des tep en GJ. Voir la feuille de calcul des facteurs de conversion ci-dessous

Le total en GJ de la consommation et de la vente de vapeur (GRI 302-1-c-iv et 302-1-d-iv) a été obtenu en utilisant l'enthalpie spécifique selon la formule IAPWS-IF97 à base de vapeur avec P (absolu) = 8 bar et Température = 170,5 °C

Electricité : 1Kwh = 0,0036GJ  
Le poids de l'air est basé sur un facteur d'émission de 1,225kg/m<sup>3</sup> pour un air à 15°C au niveau de la mer.

### La consommation énergétique totale au sein de l'organisation (GRI 302-1-e)

Carburant non renouvelable consommé + carburant renouvelable consommé + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur achetés à des fins de consommation + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur générés par l'organisation et qui ne sont pas consommés - électricité, chauffage, refroidissement et vapeur vendus.

### Ratio d'intensité énergétique (GRI 302-3-a)

Énergie consommée (GJ) / nombre de tonnes produites  
Le dénominateur choisi est la tonne de slops produites  
Tous les types d'énergie

consommés sont inclus. Le ratio inclut la consommation énergétique au sein de l'organisation.

### Effluents - information contextuelle nécessaire à la compréhension des modalités de compilation des données (GRI 303-4-e)

Les substances prioritaires sont suivies avec une fréquence allant du mensuel au trimestriel en fonction de la substance. Il n'y a pas de registre d'incident de non-conformité sur ces substances. Habituellement, les paramètres sont inférieurs aux limites de détection des méthodes de laboratoire standard.

### Consommation d'eau totale (GRI 303-5-a et 303-5-b)

Volume total d'eau prélevée - volume total d'eau rejetée

### Émissions (GRI 305-1-e, 305-2g)

Pour la conversion en équivalent

CO2 l'annexe VI du règlement de l'Union européenne n° 601/2012 relatif à la surveillance et à la déclaration des émissions de gaz à effet de serre au titre de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil a été utilisée.

Marseille : Pour le Gaz naturel, ont été utilisées les données fournies par GRT.

Outils de calcul utilisés (GRI 305-2g)  
Sines : A été utilisé le facteur de conversion pour les industries indiquées par le fournisseur d'énergie électrique. CO2 = 250,91 g / kWh.

### Taux de recrutement (GRI 401-1-a)

Moyenne départs et arrivées/effectif en début de période

### Taux de Turnover (GRI 401-1-b)

((( Nombre de départs en N + Nombre d'arrivées en N) / 2) / effectif au 1er janvier de l'année N) x 100

### Congé Parental (GRI 401-3)

Taux de reprise du travail = (Nb total d'employés qui ont effectivement repris le travail après un congé parental / Nb total d'employés devant reprendre le travail après un congé parental) x 100

Taux de rétention = (Nb total d'employés restés en poste 12 mois après la reprise du travail après une période de congé parental / Nb total d'employés revenant de congé parental au cours de la période précédente) x 100

### Accidents du travail (GRI 403-9)

Taux de décès suite à un accident du travail

(Nombre de décès suite à un accident du travail / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail aux conséquences graves

(Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail enregistrables

(Nombre d'accidents du travail enregistrables / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

### Formation (GRI 404-1)

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé  
Nombre total d'heures de formation dispensées aux employés / Nombre total d'employés

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre

Nombre total d'heures de formation dispensées aux hommes ou aux femmes / Nombre total d'employés hommes ou femmes

# TABLE DE CORRESPONDANCE

ISO 26 000/GRI standards/ODD

Ecoslops a publié les informations citées dans cet index de contenu GRI ,  
pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021, en se référant aux normes GRI.

Nom de l'indicateur	Références aux GRI STANDARDS	ODD	PAGE / SECTION DU RAPPORT
Nom de l'organisation	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 1		p. 4
Lieu géographique du siège	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 3		p. 4
Lieu géographique des sites d'activité	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 4		p. 4
Capital et forme juridique	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 5	Tous	p. 4
Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-10	11-12	p. 74
Principe de précaution ou approche préventive	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-11	3	p. 17
Initiatives externes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-12	16-17	p. 12
Adhésion à des associations	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-13	16	p. 60
Déclaration du décideur le plus haut placé	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-14		p. 3
Principaux impacts, risques et opportunités	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-15	3-4-5	p. 8
Valeurs, principes, normes et règles de conduite	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-16	14	p. 6, 68
Structure de Gouvernance	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-18	16-17	voir RGE
Délégation de l'autorité	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-19	16	p. 7
Activités, marques, produits et services	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-2	16	p. 21
Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-20	tous	p. 7
Présidence de l'organe de Gouvernance le plus élevé	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-23		voir RGE
Conflits d'intérêts	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-25	16	p. 68-70
Existence d'un actionnaire majoritaire	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-25-b-iii		p. 67
Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-31	Tous	p. 8
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-32	13-12	p. 7
Communication des préoccupations majeures	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-33		p. 6
Liste des enjeux pertinents	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-47	8	p. 8
Marchés desservis	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-6	12	p. 18
Taille de l'organisation	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-7-a-i-ii-iii-v		p. 4
Informations concernant les employés et les autres travailleurs	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-8	10	p. 4
Chaîne d'approvisionnement	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-9	12	p.18
Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-17	16	p. 69

Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-21	16	p. 55
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-26	16-17	p. 6
Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-27	16	p. 6
Recours à la consultation des parties prenantes pour étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux et de leurs impacts, risques et opportunités par l'organe de gouvernance le plus élevé.	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-29-b	16-17	p. 74
Liste des groupe de parties prenantes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-40	17	p. 55, 56
Accords de négociation collective	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-41		p. 51
Identification et sélection des parties prenantes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-42	17	p. 56
Approche de l'implication des parties prenantes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-43	17	
Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-44		
Entités incluses dans les états financiers consolidés	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-45		p. 74
Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-46		p. 74
Modifications relatives au reporting	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-49		p. 74
Période de reporting	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-50		p. 74
Date du rapport le plus récent	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-51		p. 74
Cycle de reporting	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-52		p. 74
Point de contact pour les questions relatives au rapport	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-53		p. 74
Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-54		p. 75
Index du contenu GRI	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-55		p. 74
Vérification externe	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-56	17	p. 74
Capitalisation totale répartie en termes de dettes et de fonds propres	GRI 102 : Eléments généraux d'information (2016) / 102-7-a-iv		p. 72
Approche managériale Environnement	GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	14	p. 17
Approche managériale Social	GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	5-10	
Approche managériale Gouvernance	GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	5-10	
Valeur économique directe générée et distribuée	GRI 201 : Performance économique (2016) / 201-1	1-8	p. 72
Aide financière publique	GRI 201 : Performance économique (2016) / 201-4 a et c	1	p. 73
Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	GRI 202 : Présence sur le marché (2016) / 202-2	1-8	p. 58
Investissements dans les infrastructures et mécénat	GRI 203 : Impacts économiques indirects (2016) / 203-1	1-2-3-8-9-10-17	p. 57
Impacts économiques indirects significatifs	GRI 203 : Impacts économiques indirects (2016) / 203-2	12	p. 57

Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	GRI 204 : Pratiques d'achats (2016) / 204-1	1-12	p. 65
Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-1	17	p. 70
Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-2	17	p. 70
Cas avérés de corruption et mesures prises	GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-3	16	p. 70
Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel (2016) / 206-1	16	p. 70
Matières utilisées par poids ou par volume	GRI 301 : Matières (2016) / 301-1	12	p. 24
Matières recyclées utilisées	GRI 301 : Matières (2016) / 301-2	12-13	p. 24
Produits et matériaux d'emballage valorisés	GRI 301 : Matières (2016) / 301-3	7-8-12-13	p. 24
Consommation énergétique au sein de l'organisation	GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-a-b-c-d-e	12-13	p. 29
Normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour la consommation énergétique au sien de l'organisaion	GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-f	7	p. 75
Facteurs de conversion des indicateurs environnementaux	GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-g	13-14-15	p. 75
Intensité énergétique	GRI 302 : Energie (2016) / 302-3	3-6-12-14-15	p. 29
Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-1*	3-6-12	p. 30
Gestion des impacts liés au rejet d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-2*	12-13-14	p. 31
Prélèvement d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-3*	6 -12	p. 30
Rejet d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-4-a, b, c, d-i-ii-et e*	6-12-14	p. 31
Consommation d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2016) / 303-5*	6-14-15-12	p. 30
Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-1	14-15	p. 33
Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-2-a	7-12-13-14-15	p. 32
Habitats protégés ou restaurés	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-3	6-14-15	p. 33
"Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées parles opérations"	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-4	14-15	c.f rapport 2020
Émissions directes de GES (champ d'application 1)	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-1	7-12-13	p. 28
Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-2	7-12-13	p. 28
Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-6-a-b	15-13	p.28
La source des facteurs d'émission utilisés.	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-6-c	13	p. 75
Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour le calcul des émissions		12-13-15-16	p. 75
Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	GRI 307 : Conformité environnementale (2016) / 307-1	17	p. 28

"Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux"	GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs (2016) / 308-1 et 308-2	12-13	p. 65
Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	GRI 401 : Emploi (2016) / 401-1	8	p. 46
Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	GRI 401 : Emploi (2016) / 401-2	8	p. 51
Congé parental	GRI 401 : Emploi (2016) / 401-3	8	p. 51
Système de management de la santé et de la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-1*	3	p. 37
Maladies professionnelles	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-10*	3-8	p. 42
Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-2*	3-4	p. 38
Services de santé au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-3*	8	p. 43
Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-4*	4	p. 43
Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-5*	3	p. 40
Promotion de la santé des travailleurs	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-6*	17	p. 51
Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-7*	8	p. 43
Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-8*	3	p. 51
Accidents du travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-9*	3	p. 41
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre	GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-1-a	4-10	p. 40
Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-2-b	4-10-8	p. 52
Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-3-a	8-10	p. 50
Diversité des organes de gouvernance et des employés	GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016) / 405-1	5-10	p. 4, 45, 67
Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016) / 405-2	8	p. 44
Cas de discrimination et mesures correctives prises	GRI 406 : Lutte contre la discrimination (2016) / 406-1	8-16-17	p. 44
Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective (2016) 407-1	1-17	p. 51
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	GRI 408 : Travail des enfants (2016) / 408-1	2	p. 64
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire (2016) / 409-1	1-2-3-4-5-6-7-8-11-16-17	p. 64

Cas de violations des droits des peuples autochtones	GRI 411 : Droits des peuples autochtones (2016) / 411-1	1-2-3-4-5-6-7-8-11-16-17	p. 58
Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-1	17	p. 58
Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-2	4-10	p. 58
Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-3		p. 64
Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	GRI 413 : Communautés locales (2016) / 413-1	5-8-16-17	p. 58
Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	GRI 413 : Communautés locales (2016) / 413-2	16	p. 58
Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	GRI 414 : Evaluation sociale des fournisseurs (2016) / 414-1	10-16	p. 64
Contributions politiques	GRI 415 : Politiques publiques (2016) / 415-1	16-17	p. 68
Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs (2016) / 416-1	3-4	p. 59
Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-1	16	p. 59
Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-2		p. 59
Cas de non-conformité concernant la communication marketing	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-3		p. 59
Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	GRI 418 : Confidentialité des données des clients (2016) / 418-1-a-b-c	16	p. 59

# GLOSSAIRE



**Accident du travail** : Accident non fatal ou fatal résultant ou survenant dans le cadre du travail

**Chaîne de valeur** : La chaîne de valeur d'une organisation englobe les activités qui transforme les intrants en extrants par le biais de la valeur ajoutée. Elle inclut des entités avec lesquelles l'organisation entretient des relations d'affaires directes ou indirectes et qui soit fournissent des produits à l'organisation, soit en reçoivent

**Conflit d'intérêt** : Situation dans laquelle une personne est confrontée aux choix entre les exigences de sa fonction et ses intérêts personnels et privés

**Développement durable** : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins

**Émissions directes de GES (scope 1)** : Émissions de GES provenant de sources appartenant à une organisation ou contrôlée par celle-ci

**Émissions indirectes de GES (scope 2)** : Émissions de GES résultant de la génération de l'électricité, du chauffage, de la climatisation et de la vapeur achetées ou acquises et consommées par une organisation

**Enjeu** : Sujet économique, environnemental ou social.

**Équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane)**: Mesure utilisée pour comparer différentes

substances d'après leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PAO).

**Équivalent dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>)** : Mesure utilisée pour comparer les émissions de différents types de gaz à effet de serre d'après leur potentiel de réchauffement climatique (PRC).

**Gaz à effet de serre (GES)** : Gaz contribuant à l'effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge.

**Impact** : Référence à l'effet d'une organisation sur l'économie, l'environnement et/ou la société, ce qui peut en retour indiquer sa contribution (positive ou négative) au développement durable.

**Partie prenante** : Entité ou personne dont il peut raisonnablement être attendu qu'elle soit affectée de manière significative par les activités, les produits et les services d'une organisation ou dont il peut raisonnablement être attendu que les actions affectent la capacité de l'organisation à mettre en œuvre avec succès ses stratégies et à atteindre ses objectifs.

**PCA** : Plan de Continuité d'Activité.

**SSE** : Santé Sécurité et Environnement.

**SSEQ** : Santé Sécurité Environnement et Qualité.

Crédits photos :

Ecoslops | Adobestock | Dreamstime | Noun Project

